

Vivre à



QUINTENAS

Bulletin Municipal N°10 - Jan. 2020



AS Photos Passion



Sommaire

Mot du maire	3
Personnel communal	
Quintenas pratique	4
Informations communales	5
Budget	6
Agès et vie	7
Cloche merle autour de la pizza	8
Bien vivre à Quintenas	
Fibre optique	9
CCAS, Téléthron, cantine	10
Bibliothèque	11
Ecole publique et privée	12-13
Circulation centre village, infos	14
Travaux	15-16
Urbanisme	16
Terrains de tennis	17
Les associations	18-21
Préventions incendies	22
Pompiers	23
Artisans, Commerçants	24
Marchés	25
ANNONAY Rhône Agglo	26-27
Formalités administratives	28-29
Calendriers des fêtes	30
Etat civil	31

Horaires d'ouverture de la mairie au public :

- Lundi : 13h30 / 17h30
- Mardi : 8h30 / 13h
- Mercredi : 8h30 / 12h - 14h30 / 17h30
- Vendredi : 14h / 17h30
- Samedi : 9h / 12h



Chère Quintenassiennes et Quintennassiens

Notre équipe élue en mars 2014 a eu la charge de gérer les intérêts de la commune et s'y est employé avec efficacité et dévouement, je tiens à remercier mes collègues pour le travail accompli. Le conseil municipal m'a placé aux fonctions de maire depuis le 16/09/2019 et nous avons réorganisé les délégations de notre équipe pour assurer le service de l'intérêt général communal.

L'année 2019 a été caractérisée par de très nombreuses réunions consacrées à la modification de notre plan local d'urbanisme qui va devenir intercommunal. Nous avons alerté en son temps les propriétaires foncier de cette démarche et le caractère restrictif des orientations qui nous sont imposés. Nous pensons que l'urbanisme est la preuve de la vitalité d'une commune et participe à l'avenir de nouvelles familles nécessaires à nos écoles, notre artisanat et nos commerces.

Nous avons alerté Annonay Rhône Agglo sur ces problématiques, affaire à suivre....

Nous avons très largement élargi l'accueil du public en mairie, afin de répondre à une demande réitérée. Mes collègues et moi-même recevons chaque semaine de nombreux administrés et sommes à votre disposition.

Je voudrais remercier nos associations et leurs bénévoles qui se dévouent dans le champ du social, de la culture, du sport, ainsi que le personnel communale sollicité au quotidien.

Après 3 ans sans succès de recherche, nous avons trouvé un preneur pour l'installation d'un cabinet dentaire dans le local qui était destiné au déplacement de la pharmacie, nous avons ainsi une maison de santé la plus dense en pluridisciplinarité médicale et paramédicale du Nord Ardèche au service de la population, beaucoup d'autres communes nous l'envie.

Nous œuvrons pour l'embellissement du centre du village et de la place de l'église pour vitaliser nos commerces autour de notre monument historique.

Les nouveaux locaux de la maison des jeunes à côté de la salle polyvalente se terminent, ainsi que le futur espace culturel à l'ancienne poste.

Nous avons repris des contacts avec la société Age et Vie qui s'est engagée pour 2020 à investir sur notre commune pour la construction d'une structure innovante pour l'accueil de personnes âgées et avec la création de six emplois, c'est une très bonne nouvelle pour Quintenas.

Enfin et surtout en ce début d'année, je vous souhaite et vous adresse au nom de l'équipe municipale tous nos vœux, de santé, de bonheur et de joie dans vos vies quotidiennes avec une pensée particulière pour ceux qui sont dans la souffrance.

Bonne et Heureuse Année 2020

 Bien à vous

D.CHAMBON
Maire

Quintenas pratique

Personnel communal

Technique

Eric Fanget
Christophe Deygas
Laurent Grenier

Administratif

Sophie Ranieri
Isabelle Chenevier
Evelyne Clémenson

Entretien / Cantine / Garderie

Adane El Fdil
Béatrice Anton
Mireille Dumont
Nadine Dizière

ATSEM

Delphine Fanget
Delphine Piegay

Agence Postale Communale

Isabelle Chenevier

Utile

Police / Gendarmerie : 17

Gendarmerie de Satillieu :
04 75 34 96 31

Sapeurs pompiers : 18 ou 112

Centre antipoison : 04 72 11 69 11

SAMU : 15

EDF (service dépannage)
0810 76 17 73

GDF (service dépannage)
0810 686 003
(Vérifier numéros de Tél. sur vos factures)

SAUR (service dépannage)
0810 00 56 54

Mairie

04 75 34 41 03
Fax : 04 75 34 48 38
Email : mairie@quintenas.fr

Agence postale communale

04 75 32 11 85
Horaires : Mardi, jeudi vendredi et samedi :
9h30 à 12h30. Mercredi 15h30 à 18h45.

Bibliothèque « Relais du livre »

04 75 34 18 70
Horaires : mardi de 16h30 à 18h, mercredi
de 15h30 à 17h30, jeudi 9h30 à 11h30,
samedi de 9h30 à 12h00.

Cure

: 9 place de l'église
Tél : 04 75 34 40 91
Email: saintfrancoisregis@catholique-
ardeche.ccf.fr

Santé

Maison de santé

140 route de St Alban d'Ay
Dr Abeille - Tél. 04 75 34 41 07
Dr Don - Tél. 04 75 33 40 94

Diététicienne

Mme Desmartin
Tél. 06 68 31 65 06

Infirmières

Tél. 06 43 83 49 30

Kinésithérapeutes

MM Asensi Catala, De Gaillande,
Monzérian
Tél. 04 75 33 31 58

Orthopédiste

M Moumdjian
Tél. 06 89 10 20 70

Ostéopathe

Mme Villetton
Tél. 06 84 01 70 84

Orthophoniste

Agathe Astic
Camille Dupeyre
04 75 34 19 57

Psychologue

Mme Romary
Tél. 07 69 06 48 68

Sages-femmes

Mme Dalbanne
Tél. 06 21 57 59 47
et Mme Leroy
Tél. 06 70 72 09 57

Association Centre de soins infirmiers du secteur de Satillieu

Tél. 04 75 34 97 97

Assistante sociale

Mme Baudy
mardi matin sur RDV, en mairie
Tél : 04 75 32 42 01

Pharmacie de Quintenas

Camille Bobichon
3 place de l'église
Tél. 04 75 34 41 74

Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h
et de 14h30 à 19h, samedi de 9h à 12h.

Services d'aide à la personne

SEMA
aide à domicile - Annonay
04 75 67 63 67

ADMR

aide à domicile - Satillieu
04 75 34 95 19

Ecobuage

Le brûlage à l'air libre des déchets verts des particuliers est interdit. Ne sont pas concernés par cette interdiction les professionnels (agriculteurs et forestiers) et les propriétaires soumis à l'obligation de débroussaillage réglementaire.

Défibrillateur



L'appareil est installé sur le porche de la bibliothèque (côté Nord de l'église). En cas d'accident cardiaque, toute personne peut retirer le défibrillateur de son boîtier et l'utiliser en suivant les instructions données par l'appareil. Son utilisation est à portée de tous et sans aucun risque.

Chambres d'hôtes et gîtes



Le Peyron

Corinne Martin
04 75 34 57 06

Les quatres-fonts

Nadine Perrier
04 75 34 45 57

Grange de Maure

Jouve Gilles
04 75 67 73 02

La maison de Montjoux, gîte de France

Michel et Aline Heyraud
04 75 34 42 44

Gîte et chalets domaine de Maure

Sylviane Chambon
06 30 40 81 62

Gîte de l'école

4 Rue des Écoles
Laetitia Padilla et Jérôme Milsent
06 69 20 79 60

Informations Communales

Location Salles Communales

Salle polyvalente Louis Vincent

Tarifs à compter du 1^{er} janvier 2017

GRANDE SALLE			
Tarifs	Location	Cauti	Arrhes
Associations de Quintenas	240 €	500 €	120 €
Associations extérieures	550 €	650 €	275 €
Familles Quintenas	340 €	500 €	170 €
Familles extérieures	600 €	650 €	300 €
Réveillon (à but lucratif)	Quintenas	600 €	500 €
	Extérieur	700 €	350 €

Petite Salle

PETITE SALLE			
Tarifs	Location	Cauti	Arrhes
Associations de Quintenas	120 €	470 €	60 €
Associations extérieures	Pas de location		
Familles Quintenas	160 €	470 €	80 €
Familles extérieures	Pas de location		

Le fait d'habiter sur la commune ne donne pas droit de faire bénéficier du tarif résident à des proches n'habitant pas sur Quintenas.

Le nettoyage est compris dans le tarif de la location.

Renseignements et réservation auprès de la Mairie de Quintenas et du responsable de la salle : Christian Fourel : 06 99 42 58 64

Salle associative : rez-de-jardin mairie

	Familles Quintenas	Familles extérieures
Fêtes de famille	100 € (caution 400 €)	/
Apéritif	20 €	/
Mise à disposition lors d'un décès	Gratuit	/
Activités lucratives Expo vente	50 € (caution 400 €)	50 €
Assemblée générale ou réunion	Gratuit	/

Bilan Financier 2019 (salle polyvalente Louis Vincent)

	2019	2018	2017
TOTAL RECETTES	9 184 €	10 323 €	11 531 €
TOTAL DEPENSES	14 052 €	14 695 €	16 362 €
SOLDES	-4 868 €	-4 372 €	-4 830 €

Informations impôts

Pour le paiement de vos taxes foncières et de vos taxes d'habitation, vous pouvez opter pour le prélèvement à l'échéance, la mensualisation ou le paiement direct en ligne.

Pour toutes informations complémentaires, adressez-vous à votre trésorerie dont les coordonnées figurent dans votre avis d'imposition, ou connectez-vous directement sur Internet sur le site www.impots.gouv.fr

Concessions cimetière

Concess.	1 Place = 2,5 m²	2 Places = 5 m²
15 ans	115 €	230 €
30 ans	190 €	380 €
50 ans	270 €	540 €

Site cinéraire du cimetière communal

Columbarium :

Concessions, durée 15 ans : 200 €

durée 30 ans : 400 €

La redevance comprend l'ouverture, la fermeture, le scellement et la fixation de la couverture : 30 €

Jardin du souvenir

Aucune redevance. Inscription préalable en mairie.

Permanence des élus

Maire

Dominique CHAMBON

Se tient à la disposition du public en mairie. Les mercredis après-midis et samedis matins sur RDV

Adjoints sur rendez-vous :

Sophie CAILLET GIROUX

adjointe aux affaires scolaires et sociales

Daniel FONTANEL

adjoint aux finances

Sonia JULLIAT

adjointe vie associative et culturelle

Antonino WERNIMONT

adjoint à l'urbanisme

Délégué aux personnels et service technique
Christian FOUREL

Déléguée à la cantine et à la vie scolaire
Isabelle BESSEAS

Délégué à la jeunesse
Ysaline REGAL

Budget

Le budget de la Commune de Quintenas se décompose en deux parties : le budget de Fonctionnement, le budget d'Investissement.

Les dépenses de fonctionnement ont évolué depuis 2014

Le résultat excédentaire du fonctionnement permet d'abonder le budget d'investissement. En effet Le budget Investissement est financé :

- par l'excédent du budget fonctionnement
- les fonds propres de la commune (cessions immobilières), ancien cabinet médical, vente locaux commerciaux

- les subventions
- les emprunts

La période 2014 -2019 a été caractérisée par :

- une augmentation très significative des subventions à l'investissement : état, région, département pour un montant total sur la période supérieur à **650 000 €**. C'est le résultat de multiples démarches et montages de dossiers.

- une augmentation significative de l'assiette fiscale, du foncier -bati ; des taxes d'habitation dues à une augmentation du nombre de contribuables.

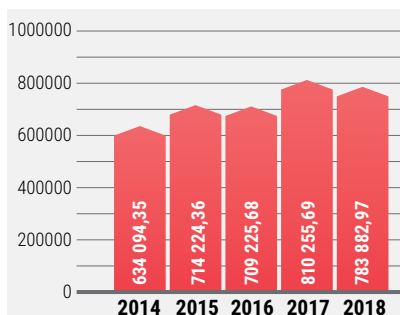
- Un développement de la taxe d'Aménagement.

Enfin, La fiscalité de Quintenas en taux, demeure très modérée et est attractive pour l'accueil de nouvelles familles .

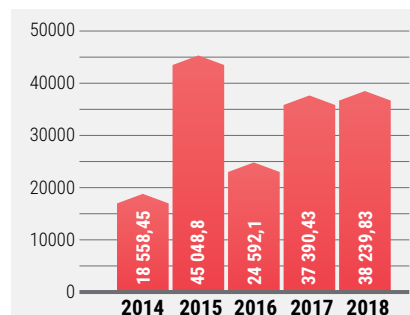
Nous avons en effet décidé de ne pas augmenter la pression fiscale afin de préserver le contribuable. Nous avons pourtant un bilan très riche en réalisations d'environ **1 500 000 €**. Hors réalisation de la maison de santé pour plus de 800 000 € HT.

Daniel FONTANEL - Adjoint aux finances

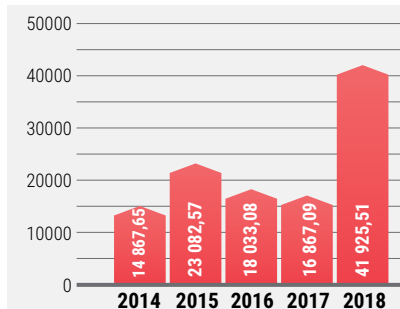
Dépenses fonctionnement



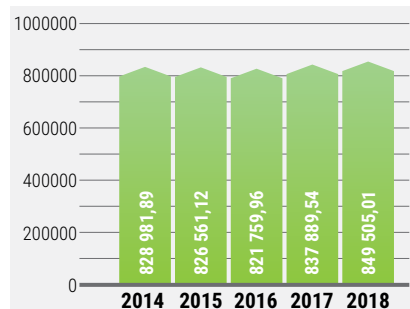
Énergie électricité



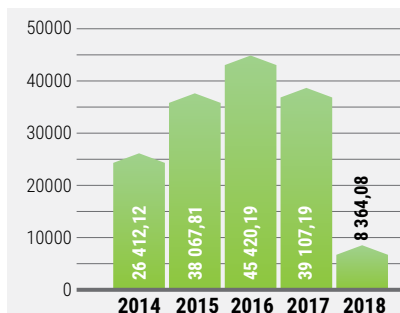
Fournitures entretien et p. équipement



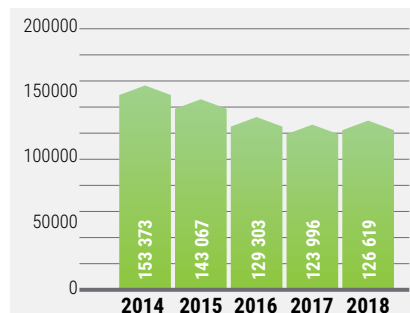
Recettes de fonctionnement



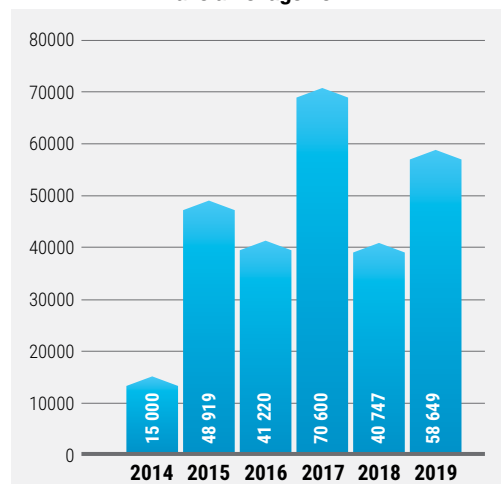
Aides sur salaires



Dotation DGF



Taxe aménagement



Réalisations depuis 2014

Matériel bureau	12 644
Matériel divers	47 001
Terrains	24 701
Cantine	408 274
Eclairage public	146 691
Mairie (dont salles associatives)	99 934
Ecole publique	24 370
Salle polyvalente	7 192
Voirie	121 540
Réseaux	29 277
Bâtiment commercial	38 062
Accessibilité	52 984
Terrain sport Brénieux	16 884

Aménagement urbain	530 000
agence postale	
aménag. extérieur mairie	
aire de jeux	
parki,gs	
panneaux affichage	
plaque anc. combattants	
maison des jeunes	
toilettes	
place de l'église	
gare routière	
salle culturelle	
abris buvette boules	
pont en bois	
fleurissement	

POUR INFOS

Taux d'endettement par habitant sur le budget communal

	montant restant à rembourser	nombre d'habitants	taux / hab
En 2014	939 840	1554	605
Fin 2019	886 014	1620	547

TAUX

	Taxe habitation	Taxe foncière bati	Taxe foncière non-bati
Quintenas	6,26	12,04	42,37
St Alban d'Ay	6,72	14,48	82,56
Satillieu	6	14,09	60,72
Roiffieux	10,16	16,59	88,34
St Romain d'Ay	9,72	16,32	90,05

Une structure d'accueil pour personnes âgées

La société Ages et Vie implantée en France propose une formule innovante pour l'accueil de personnes âgées. La commune de Quintenas a reçu ses représentants. Après de multiples contacts, trois parcelles ont été présentées en face de la maison de santé appartenant à M. et Mme Jacques RAMA parcelles N° D2131, D2132 et D2133 d'une surface de 3293.30 m². Après de nombreux échanges, la commune de Quintenas a été retenue, comme site d'implantation afin d'accueillir une structure composée de deux maisons d'accueil comprenant chacune 7 mini studios permettant un accueil de 14 personnes en couple, un espace de vie et une cuisine partagée - Total d'accueil 28 personnes. La structure nécessite la création de six emplois pour assurer l'encadrement et une présence de jour comme de nuit. L'investissement est de l'ordre de 1,2 millions d'euros financés par Ages et Vie. La participation financière de la commune a été calée à 69 000 euros et occasionnera le paiement de la taxe d'équipement pour une construction de ce type. Le prix du foncier s'élève à 135 000 euros.

Ages & vie propose une nouvelle forme d'hébergement, une alternative complémentaire de l'EHPAD, pour les personnes âgées en perte d'autonomie qui ne peuvent plus rester chez elles mais qui veulent rester dans leur village ou leur quartier.

Né dans le Doubs (25) en 2008, le réseau Ages & Vie s'étend aujourd'hui au niveau national. Véritable lieu de soins, Ages & Vie est un nouveau domicile conçu pour 28 personnes. Des auxiliaires de vie présentes 24h/24, les services leur permettant de continuer à vivre le plus normalement possible.

Le cadre de vie à taille humaine est apaisant, sécurisant, familial et intergénérationnel (le personnel dispose de logements de fonction au sein du bâtiment). Dès l'origine, le concept de maison Ages & Vie a été mis au point et développé en partenariat avec les communes. Il répond particulièrement bien aux attentes des Maires qui recherchent une réponse innovante et créatrice d'emplois et aux attentes de la population de leur commune.

Combien ça coûte ?

En moyenne, le reste à charge constaté pour les résidents est le plus souvent inférieur à 1550 euros mensuels tout compris, aides déduites (APA*, crédits d'impôts, allocation logement).

Les tarifs comprennent :

- Une part fixe : le loyer, les charges locatives, les frais d'achats alimentaires et les prestations d'aide à la personne (accompagnement personnalisé, repas, linge, ménage...)
- Une part variable : selon les besoins, en phase avec l'évolution de l'APA. Ces montants sont toujours calculés au cas par cas, en fonction de chaque situation personnelle.

*APA : aide à la perte d'autonomie





Cloche merle autour de la pizza

«Fable à ne pas faire lire aux enfants de moins de dix ans»

Il était une fois, une petite mère de famille qui avait acheté un fonds de commerce à Quintenas. Elle a mis toute son ardeur dans son travail et s'est installée avec sa famille sur la commune sympathisant avec la clientèle, accompagnant les associations. Bref, cahin caha, son affaire fonctionnait...et elle était heureuse.

Et puis, le ciel lui tomba sur la tête ! En commerçante avertie, elle s'était rendu compte que son chiffre d'affaires était affecté deux fois par semaine de près de 50 % car un confrère « pizzaiolo » sur roue s'installait les jeudis et les dimanches sur un carrefour passant et permettant au client de se garer juste à côté du camion !

Elle en parla à son édile en chef, grand maître de la commune, qui lui proposa d'acheter un local vide en centre village, celui qui était vide depuis deux ans suite à un dépôt de bilan. Le prix fut débattu avec l'édile, d'autant qu'il fallait déménager. Elle sollicita que le pizzaiolo sur roue ne vienne sur la commune que les jours où elle était fermée, le lundi et le mardi. L'édile démocrate averti, en parla à ses conseillers. L'avis fut unanime ; la demande était légitime ! Il était indispensable de privilégier l'activité du centre village à proximité d'un magnifique monument historique et ce, d'autant plus que le deuxième restaurateur de la commune avait lui aussi déposé le bilan quelques mois auparavant. Conditions et compromis de vente du local approuvés par le maire après un vote unanime de son conseil municipal, l'acte authentique après obtention des financements fut signé. En respect de la signature de la commune, le nouveau maire dû prendre un arrêté pour demander au pizzaiolo sur roue de ne venir à la même place que les lundis ou mardis...

La foudre s'abattit sur la petite mère de famille commerçante. Un outil numérique s'embrasa de la menace, de l'indignation, de l'appel au boycott de ses pizzas !!!

Une « fatwa » digne de l'empire Ottoman moyenâgeux s'abattit sur elle. Elle reçut des menaces verbales de promesse de destruction de son commerce et notification d'interdiction à acheter des pizzas chez elle... Elle en fut impressionnée d'autant que l'ayatollah était terrassier !!! et qu'il s'y connaissait en enfouissement et elle fut très malheureuse...

Le nouvel édile et le conseil municipal essayèrent de s'expliquer mais la foudre et la tempête sévissant de plus belle sur les réseaux sociaux, là où l'anonymat permet de dire n'importe quoi... D'autant que le grand maître, ancien édile, avait tout oublié de ses engagements...

La petite mère de famille commerçante, courageuse, reprit son travail. Le pizzaiolo sur roue aurait retrouvé un emplacement privé. L'arrêté du maire ne visait que le domaine public, mais dans la fureur, on avait oublié de le dire, comme de pouvoir être présent les lundis ou mardis !

Un cauchemar. Et si les camions coiffeurs, fleuristes, boulangers... se multipliaient où irait notre activité commerciale si précieuse du centre village ? L'activité ambulante est utile mais elle doit être réglementée.

Cette histoire n'est qu'une farce qui ne peut avoir lieu dans un pays civilisé ; elle serait parait-il le fruit de l'imagination !

Et bien non ! Cela s'est passé à Quintenas en octobre, novembre

2019. Il faut savoir sourire et garder la raison, d'autant que la petite mère de famille commerçante en pizza ne le mérite pas. Elle fait de très bonnes pizzas ; ne vous en privez pas ! Il paraît que son nouveau local est magnifique et qu'il fait bon s'y retrouver. Ce n'est pas un conte de Grimm.

Fleurs et embellissement du village



Cette année, la municipalité a souhaité prêter une attention toute particulière à la qualité de notre cadre de vie, par le fleurissement de la commune, et des actions visant à améliorer l'espace public : pose de bancs, cendriers, poubelles,...

L'achat de pots, de jardinières, de vasques,...a également été nécessaire cette année. Un début assez prometteur pour valoriser notre beau village.

« Ces fleurs attirent nos regards, qui passent d'une fleur à l'autre. Les butineurs, eux, se régaleront de nectars aux saveurs variées »

Sonia JUILLAT - Adjointe à la vie associative et culturelle

Isabelle BESSEAS - Conseillère municipale déléguée

Petite enfance



Le RAM (Relais d'Assistantes Maternelles) organise des temps collectifs pour les enfants et les assistantes maternelles, les mardis en semaines paires.

Des échanges, des jeux, des activités, des chants... ponctuent ces agréables matinées.

La bibliothèque accueille régulièrement les assistantes maternelles et les enfants qu'elles ont en garde.

Cet endroit est un lieu spécial pour les enfants : Il leur permet de s'ouvrir au monde des livres dès leur plus jeune âge, grâce à l'accueil chaleureux qui leur est tout particulièrement réservé.

Les familles recherchant une solution de garde pour les enfants âgés de 0 à 6 ans peuvent s'adresser au guichet d'accueil petite enfance.

Ce guichet centralise toutes les informations pratiques concernant les différents modes de garde existants sur le territoire.

Adresse : 35 Avenue de l'Europe, 07100 ANNONAY

Téléphone : 04 75 33 39 34

Mail : ram@annonayrhoneagglo.fr

Liste des assistantes maternelles exerçant sur la commune :

BARQUERO Angélique : 145 Allée du Verger - 06 76 22 68 10

BRUYERE VIALETTE Marie-Claude : 45 impasse des Montaux - 04 75 67 90 52

DELOLME Corinne : 23 rue de l'abreuvoir - 04 75 34 58 72

DORY Eva : 1725 route de Seytenas - 06 25 82 00 22

FOURNIER Isabelle : 1490 route de Seytenas - 04 75 34 48 94

JULLIAT Sonia : 1825 route de Seytenas - 06 28 13 96 91

MENEHINI Sandrine : 150 Allée du levant - 04 75 32 76 81

ROCHE Léa : 255 Chemin du Vignet - 06 33 77 20 33

TIXIER Cathy : 110 Impasse du Vercors - 06 13 06 45 38

WERNIMONT Sophie : 125 Chemin du Vignet - 06 38 43 46 60

A noter également qu'une MAM (Maison d'assistantes maternelles) ouvrira prochainement ses portes.

Bien Vivre à Quintenas

1) Avoir le réflexe de se rendre et de faire travailler nos commerces sédentaires, qui sont indispensables à la vie de la commune. Aidons-les en les faisant travailler, Boucherie-Charcuterie, Boulangerie, Commerce alimentaire de proximité, Pizzeria, Coiffeurs, Fleuriste, Cabinet d'esthétique....

Ils sont l'âme du village et sont à votre service.

2) Faire travailler nos artisans, ils sont réactifs et entreprenants dans le Bâtiment, la Maintenance, leur proximité et gage d'efficacité et de travail sérieux.

3) Avoir un comportement éco citoyen, nous devons individuellement, limiter nos déchets et nos rejets, participer au tri sélectif, c'est un sujet très important pour la planète et bon pour nos portefeuilles qui se font piller par notre consumérisme.

4) En alimentation faisons travailler les circuits courts ils existent à Quintenas et à proximité, c'est bon pour notre santé et pour l'économie locale et nos agriculteurs.

5) Etre en veille constante sur la nécessaire solidarité avec nos voisins immédiats, parfois âgés, isolés, cela est bon pour tout le monde et renforce le vivre ensemble.

6) Surveiller et condamner les incivilités quotidiennes qui se cumulent, l'autorité parentale n'est pas un vain mot, elle est indispensable au bon équilibre de nos jeunes et à leur éducation.

7) S'investir dans le service de l'intérêt collectif par le bénévolat et proposer des idées.

Soyons unis dans notre commune sur ces enjeux ou nous pouvons individuellement agir si nous le voulons.



Installation sur Quintenas de la fibre optique pour 2020

Différée depuis plusieurs années, l'installation de la fibre optique sur la commune de Quintenas va devenir réalité en 2020.

Le syndicat public Ardèche Drôme numérique en charge de l'installation des infrastructures sur Quintenas a mandaté un sous-traitant de la s^{té} Bouygues pour planifier et organiser les travaux en 2019 de raccordement au réseau.

Les particuliers comme les entreprises devront se manifester pour bénéficier des équipements de raccordement.

Enjeu majeur d'aménagement du territoire, la fibre optique permet la connexion en très haut débit pour réception et envoi en toute communication par voie numérique.

L'accès à internet se fait en instantané. A suivre.



Téléthon

Samedi 7 Décembre, notre ambassadeur du TELETHON sur Quintenas à répondu à nouveau présent à l'invitation de la Municipalité.

Pascal et ses musiciens ont mis l'ambiance et la convivialité à la salle des fêtes pour ce TELETHON 2019

Il y a 30 ans il n'y avait rien. La plupart des maladies rares ne portaient même pas de nom. Aujourd'hui, les victoires scientifiques portent des prénoms.

Sans la générosité des gens, de vous, rien n'aurait été possible, et grâce à vous tout devient possible.

L'équipe Municipale et heureuse d'avoir accompagné ce Telethon 2019 .

840 € ont été récoltés grâce à cet élan de générosité .



CCAS

Le repas des aînés a eu lieu le samedi 19 janvier. 165 convives se sont retrouvés pour partager le repas préparé par le restaurateur **VINCENDON**.

Un grand merci à toutes les personnes (associations, bénévoles,) qui se mobilisent en amont de cette manifestation et également tout au long de cette journée pour assurer le service.

Remerciement à l'orchestre **PHIL' Musette** toujours fidèle au rendez-vous !



Cantine / Garderie

Cantine la Pause Gourmande

Le service de la restauration scolaire comprend le repas et la prise en charge avant, pendant et après le repas. Les enfants scolarisés dans les deux écoles maternelles et élémentaires du village de Quintenas ont accès à la restauration scolaire

La réservation est obligatoire :

- Je réserve: je paie 4.05euros

- Je réserve et je ne viens pas :

(Absence injustifiée) je paie : 4.05 €

- Je ne réserve pas et je viens: je paie plus cher 11 €

Durant la période scolaire, les enfants des 2 écoles sont accueillis à la garderie le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 7h à 8h30 et de 16h30 à 18h30.

Tout au long de l'année, une moyenne de 75 enfants déjeunent à la cantine .

Accueil des enfants allergiques :

Le projet d'accueil individualisé Périscolaire (PAIP) permet l'accueil dans les restaurants scolaires des enfants souffrant d'allergies alimentaires ou de maladie chronique. En conséquence, si votre enfant souffre d'une allergie ou d'une sensibilité alimentaire, vous voudrez bien en informer la Municipalité pour définir ses conditions d'accueil.

Service encadrement :

Mme ANTON Béatrice

Mme BADOL Delphine

Mme DIZIERE Nadine

Mme DUMONT Mireille

Mme EL FDIL Adane

Les inscriptions cantine et garderie sont gérées via le portail internet avec paiement à l'inscription; <https://quintenas.inforoutes.fr>

GARDERIE

Horaires : lundi, mardi, jeudi et vendredi de 7h à 8h30 et de 16h30 à 18h30.

Service Encadrement :

Mme ANTON Béatrice, Mme PIEGAY Delphine

Remerciement aux personnels encadrement qui veillent à la qualité de la relation et au respect du rythme de vie de chaque enfant, avant ou après une journée d'école ainsi que pendant la pause gourmande...

Création d'une commission extra-municipale/cantine

La mise en place d'une commission pour suivre la qualité diététique des repas servis aux enfants.

Une commission composée :

- d'Elu(e)s

- Représentants de l'APEL

- Représentants de l'AMICALE LAIQUE

- Représentants du Restaurant VINCENDON

- Représentants personnel cantine

Avec la loi Alimentation adoptée fin 2018, les repas végétariens devront être proposés, au minimum une fois par semaine au sein des établissements scolaires.

C'est ce qui a été mis en place à la cantine de Quintenas .

Un repas sans viande est au menu chaque semaine.

La commission extra-municipale / cantine aura pour mission :

- de veiller à l'équilibre nutritionnel des repas

- de superviser la composition des menus

- S'occuper de la qualité gustative des plats

- Sensibilisation aux goûts différents (légumes oubliés par exemple) et aux diverses cultures culinaires (semaines à thème)

- Attractivité de la restauration scolaire – S'occuper de présentation, d'accompagnement, de moments forts (valorisation des savoirs locaux)

Sophie CAILLET-GIROUX - 1^{ère} Adjointe en charge des affaires scolaires

Isabelle BESSEAS - Conseillère municipale déléguée

Bibliothèque

Bilan des animations 2019

- **8 mars :**

Projection du film : «J'ai rencontré un pays, Jean Ferrat»

- **13 avril :**

Troc jardin

- **24 juin :**

Atelier dessin avec Christian EPANYA pour les enfants des écoles

- **28 septembre :**

matinée dédicace avec Marcelle GAMON, auteure de nouvelles et romans à suspense

- **23 novembre :**

Mois du film documentaire, les sentiers du doc

Projection du film «**SansAdieu**»

de Christophe AGOU présenté par son producteur Pierre VINOUR

Activités diverses :

Accueil de classes 6 fois par année

Accueil des bébés, toutes les 3 semaines en dehors des vacances scolaires

Texte transmis par le relais du livre.

Horaires de la bibliothèque :

Mardi de 16h30 à 18h

Mercredi de 10h à 11h30 et 17h à 18h30
(fermé pendant les vacances d'été)

Jeudi de 9h30 à 11h30

Samedi de 9h30 à 12h

Association Le Relais du livre

Présidente : Anne-Marie LAFAYE

Trésorière : Marie-Jeanne ROUCHIER

Secrétaire : Jacqueline BAILLE

Contact : 04 75 34 18 70

Effectif : 70 adhérents adultes,
125 enfants inscrits à titre gratuit.

Adhésion 6€ (de septembre à septembre)



Atelier dessin avec Christian EPANYA



Coordonnées

9 rue René Cassin - 07290 Quintenas

04 75 34 54 18

Mail : ce.0070122v@ac-grenoble.fr

Horaires pour toutes les classes :
lundi, mardi, jeudi, vendredi :
8h45 - 11h45 et 13h30 - 16h30

Activités pédagogiques
complémentaires (APC) :
Mardi et jeudi : 8h05 - 8h35

Directrice :

Mme Pascale BALANDRAUD-THOMAS,
déchargée de classe le jeudi

Equipe pédagogique :
TPS/PS/MS : **Claire GASSIE**

GS/CP : **Nadège FARIZON**

CE1/CE2 :
Pascale BALANDRAUD THOMAS
et **Martine BONNEFOY** (le jeudi)

CM1/CM2 :
Marine HALLÉ

Maître E RASED : **Guillaume RONZON**

Psychologue scolaire RASED :
Céline BOISSON

ATSEM :
Delphine BADOL, Delphine PIEGAY

Entretien des locaux :
Adane ELFDIL

Horaires pour toutes les classes
de l'école :
Lundi, mardi, jeudi, vendredi :
8h45 - 11h45 et 13h30 - 16h30

Activités pédagogiques
complémentaires (APC)
lundi, jeudi : 16h35 - 17h05

Nombre d'enfants scolarisés : 98

Répartition par niveau :
Maternelle TPS à MS : 29
GS/CP: 26,
CE1/CM2 : 23
CE2/CM1 : 20

AMICALE LAÏQUE

LA QUINTENASSIENNE

Présidente : **Angelique BARQUERO**

Co président : **Sylvain DECORME**

Trésorière : **Sophie WERNIMONT**

Co trésorière : **Isabelle DIGUET**

Secrétaire : **Severine BETTON**

Co secrétaire : **Hinda TALBI**

Contact : 06 76 22 68 10

Email : angelique-barquero@orange.fr

Ecole publique Marie Misery

Projets éducatifs et événements 2019/2020 :

A l'école publique Marie Misery, « bien vivre ensemble » c'est :

- Agir sur le climat scolaire en développant la cohérence éducative avec les différents partenaires éducatifs pour adapter le parcours de chaque élève selon ses besoins.
- Pratiquer au quotidien les messages clairs et développer la bienveillance.
- S'impliquer dans des projets communs à toutes les classes en décroissant lors d'ateliers cuisine, chorale, lecture, arts plastiques, danses, participation aux commémorations.
- Accueillir les parents :
 - Pour un temps fort comme la cérémonie de baptême républicain de l'école en présence de M. le Ministre O. Dussopt le 6 avril 2019. L'école a mis à l'honneur Marie Misery, infirmière, seule femme en Ardèche ancienne combattante de la guerre 14/18.
 - Pour des représentations dont le spectacle de fin d'année autour de contes des origines écrits par les élèves de CM.
- Coopérer et être solidaire : adhésion à l'office de coopération à l'école; la classe de GS/CP a gagné au concours de dessin des calendriers. L'éco-école est solidaire des associations «AEM» (collecte de bouchons en liège), «Grains de soleil» (St Marcel) et «Solidarité bouchons» (Davézieux) (collecte de bouchons plastique). Education à l'environnement et au développement durable par l'entretien du jardin et l'observation des écosystèmes et de la biodiversité, par l'action citoyenne annuelle «agissons ensemble pour protéger l'environnement», par la collecte de piles. Intervention du SYTRAD.
- Participer à des activités pédagogiques motivantes : renforcer l'oral dès la maternelle pour mieux maîtriser la langue écrite et la lecture notamment au service de la résolution de problèmes ; utiliser le numérique dont l'initiation à la programmation avec des petits robots ; pratiquer le rugby et la natation encadrés par des intervenants spécialisés; apprendre autrement et découvrir le littoral, le milieu marin et l'époque du Moyen Age lors des classes transplantées à Palavas les Flots en mars 2020.



Ecole catholique St Joseph

Au cours de l'année scolaire 2018-2019 :

Comme chaque année, les élèves de GS à CE2 ont participé au cross de Davézieux organisé par l'UGSEL et sont allés à la piscine. Les élèves de CM1 et CM2 ont quant à eux participé au cross annuel de Satillieu.

Au mois de septembre et d'octobre les élèves de MS à CM2 ont participé à un cycle d'attention bienveillante en lien avec le nouveau projet d'école « vivre et faire vivre la bienveillance au sein de notre école ».

Au cours de cette année scolaire les élèves de maternelle sont partis à la découverte du Pôle Nord et du pôle Sud, de l'Egypte, de la piraterie et du corps humain. Ceux de GS/CP ont quant à eux découvert l'Angleterre, la préhistoire.

Pour Noël, avec la collaboration d'un certains nombres de parents, un merveilleux marché de Noël a été organisé. Et pour rendre cet instant encore plus féérique les enfants ont présenté le soir même le conte Casse-Noisette.

Au mois de février, dans le cadre de la « semaine du ré enchantement – la responsabilité en partage » proposée par le Secrétariat Général de l'Enseignement Catholique, notre établissement a reçu 43 élèves de 5^{ème} du collège Notre Dame d'Annonay ainsi que 4 de leurs enseignants. Au cours de cette matinée, les élèves du collège ont pris en charge les élèves de l'établissement pour animer des ateliers de chants du monde, de cirque, de création artistique et de cuisine du monde. En fin de journée toutes les familles étaient invitées au collège Notre Dame pour admirer et déguster les créations de chacun.

A l'occasion de la mi-carême, les enfants sont venus déguisés à l'école et ont défilé dans les rues du village. Et l'après-midi réalisation de crêpes qu'ils ont pu déguster pour le goûter.

A la veille de la semaine sainte, au mois d'avril, les familles ont participé à une collecte de livres pour le village d'Ighil Ali en Kabylie ainsi qu'à un bol de riz pour aider à la création d'une bibliothèque. Et, accompagnés de parents et grands-parents, ils sont partis à pied de l'école, en pèlerinage, jusqu'à Notre Dame d'Ay. Une fois sur place ils ont suivi le chemin de croix avant de pique-niquer et de rentrer toujours à pied à l'école.

Au mois de juin les élèves de CE et CM sont partis en classe découverte à Saint Front. Une semaine d'immersion « en Angleterre » : entendre parler anglais toute la journée et parler, chanter en anglais, découvrir les coutumes et la gastronomie anglaise.

Tout au long de l'année les élèves de CM ont pu bénéficier d'une initiation aux échecs.

En fin d'année, les élèves de PS à CP sont allés au musée du cuir et du parchemin, au jardin botanique du Bardon à Davézieux et à l'île aux pirates.

Evènements 2019-2020 :

- Cross organisé par l'UGSEL pour les GS/CP/CE.
- Cross du collège de Satillieu pour les CM.
- Au mois de septembre, à l'occasion de l'anniversaire de la naissance de la vierge Marie, les élèves, accompagnés de certains membres de leur famille se sont rendus en pèlerinage à Notre Dame.
- Toujours en septembre, les élèves de l'établissement ont été sensibilisés à la malvoyance et à la non voyance par les associations Valentin Haüy et Géniris, à l'occasion d'une journée sur le handicap.



- Puis participation à des ateliers basket présentés par le club d'Eclassan.
- Intervention d'une enseignante en anglais de la GS jusqu'au CM2 tout au long de l'année.
- Réalisation d'une crèche par tous les enfants de l'école pour l'exposition à Notre Dame d'Ay.
- Projet avec l'école du cirque Dumas.
- Piscine pour les élèves de GS/CP/CE.
- Sorties à Lyon pour les élèves de maternelle et GS/CE1 pour découvrir la ville, son histoire.
- Participation à une rencontre basket inter école organisée par le club de basket d'Eclassan.
- Et d'autres choses à venir.

Ecole privée St Joseph

8 rue des écoles
Tél. 06 43 26 68 41
ecole.privee.quintenas@gmail.com

Directrice :

Mme Séverine FATINET

Equipe éducative :

CLASSE MATERNELLE

Séverine FATINET

Laure DARNAUD

(décharge de direction, maternelle)

GS/CE1 : Nathalie SAUZON

CP-CE2 :

Valérie CEYTE (lundi et vendredi)

Greta MATHAT (mardi et jeudi)

CM1-CM2 :

Véronique Samuel GEREYS

Nombre d'enfants scolarisés
pour l'année 2018-2019 : 106

Répartition par niveau :

TPS : 7 - PS : 6 - MS : 16 - GS : 16

CP : 15 - CE1 : 11 - CE2 : 10

CM1 : 14 - CM2 : 12

OGE

Contact : 06 84 35 91 70 (Stéphanie Brias)
ecole.privee.quintenas@gmail.com

Co Présidentes :

Stéphanie BRIAS,

Josiane ALLEMAND

Trésorière :

Laetitia BONNET

Trésorier adjoint :

Jean Noel FONFREYDE

Secrétaire :

Mathieu FEREYRE

Secrétaire adjoint :

Floriane CLEMENCON

Convention d'accompagnement de l'OGE voté par le conseil municipal le 3 Décembre 2019 pour une période de trois ans et une augmentation de la participation communal de 20 € par élève soit un coût annuel pour 2020 de 48 500 €.

APEL

Contact : 06 10 94 58 18
elodie.gaillard26@gmail.com

Présidente : **Elodie GAILLARD**

Vice présidente : **Anaëlle LE MASSON**

Trésorière : **Audrey CHAMBERT**

Vice trésorière : **Angélique FOSSE**

Secrétaire : **Marie CLÉMENSON**

Vice secrétaire : **Sandra MUNIER**

Infos

Elections Municipale 2020

Dimanche 15 Mars

Les inscriptions sur les liste électorales sont possibles jusqu'au 07/02/2020

Les 15 et 22 mars, auront lieu les élections municipales. Dans les communes de plus de 1000 habitants, le conseil municipal est désigné par un scrutin de liste à deux tours avec représentations proportionnelle au plus fort reste. Quintenas devra donc appliquer ce mode de scrutin pour élire les 19 conseillers municipaux.

Les candidats présenteront des listes complètes en respectant un ordre précis et les règles de la parité, donc en alternant strictement un homme et une femme.

- Le premier tour de l'élection

L'électeur choisira une des listes.

ATTENTION, LE BULLETIN NE PEUT ÊTRE NI MODIFIÉ, NI ANNOTÉ.

Pour l'emporter au 1^{er} tour, une liste devra avoir obtenu la majorité absolue. Si aucune liste n'a la majorité absolue, il y aura un second tour.

- Le second tour de l'élection

- Pourront se présenter les listes ayant obtenu au moins 10% des suffrages exprimés.

- Les candidats de listes ayant obtenu au moins 5% des suffrages exprimés et demandant à figurer sur une autre liste.

Les règles de scrutin sont les mêmes qu'au 1^{er} tour.

La répartition des sièges se fera ensuite selon les règles de la proportionnelle.

Bureaux de poste et agences postales

Les Bureaux de poste et agences postales sont tenus au respect de la réglementation bancaire, en particulier concernant les transactions en numéraire. Les autorités de contrôle, telles que l'AMF* et L'ACPR* veillent, au travers de contrôles, au strict respect des règles.

Pour rappel les seules opérations possibles en APC (agence postale communale) sont :

- Pour les personnes morales : retrait sur CCP par le représentant légal uniquement avec un montant maximum de 350 euros Hebdomadaire.

- Pour les personnes physiques : retrait et versement, par le titulaire, sur un CCP ou compte d'épargne, avec un montant maximum de 350 euros hebdomadaire également.

*AMF: autorité des marchés financiers

*ACPR: autorité de contrôle prudentiel et de résolution

Circulation centre village

En concertation avec les commerçants du village, une réunion a eu lieu en Mairie le : Lundi 21 Octobre à 18h30

Un arrêté municipal en date du 08 Novembre 2019 a été pris.

L'objectif étant d'avoir une rotation des véhicules par la réglementation d'une zone bleue pour faciliter l'accès aux commerces.

Vous disposez de plusieurs parkings :

- Entrée Sud Village (**25 places**)
- Autour de l'Eglise (**50 places**)
- Place du Pontet (**20 places**)
- Gare Routière (**30 places**)
- Maison de santé + Boulodrome (**50 places**)

Un peu de marche fait tellement de bien !

Christian FOUREL - Conseil municipal délégué en charge de la voirie et du personnel

Sécurité Carrefour au Pontet :

Le Maire à interpellé le Président du Département sur la nécessité de ralentir les véhicules qui arrivent du Carrefour du Pontet en direction d'Annonay

**Monsieur le Président
DEPARTEMENT DE L'ARDECHE
HOTEL DU DEPARTEMENT
BP 737
07007 PRIVAS CEDEX**

Réf : CE / CD / 19-11-060

Objet : **Déviations RD578**

Monsieur le Président et cher ami,

La commune de Quintenas bénéficie d'une déviation sur la RD 578. Matérialisée par un carrefour en partie Sud, aboutissant à un carrefour lieu dit Le Pontet. Ce carrefour est en centre village.

Nous avons à proximité de ce carrefour mis en place une gare routière avec aire de covoiturage et accueil des bus de transport scolaire. La circulation des véhicules sur cette portion de déviation est limitée à 50 km/h. Elle n'est nullement respectée par les véhicules dans le sens Sud Nord qui abordent à des vitesses excessives le carrefour du Pontet où circulent de nombreux piétons notamment lors des ramassages et des déposes des transports scolaires.

Des comptages ont été effectués et le quotidien, hélas, confirme chaque jour ces vitesses excessives.

Aussi, nous sollicitons la pose de « gendarme couché » sur le sens de circulation du Pontet 50m avant le carrefour ainsi qu'un panneau lumineux annonçant aux véhicules leur vitesse réelle en bordure de la départementale 200m avant le carrefour du Pontet.

Nous constatons que sur la RD n°221 desservant la commune d'Ardoix, trois « gendarmes couchés » ont été installés au lieu dit Chamas, hors agglomération et ce, pour la sécurité des habitants dans un hameau, ce qui est très utile et impose un ralentissement des véhicules.

Je vous sollicite à nouveau avec insistance, vos services n'ont pas cru devoir répondre favorablement précédemment à cette requête avant l'installation de la gare routière. Aussi, je vous prie de faire étudier la présente demande pour qu'elle aboutisse. Je vous sais très attaché à la sécurité des Ardéchois et au nom des Quintenassiennes et Quintenassiens, je vous en remercie par avance.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président et cher ami, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

**Monsieur le Maire,
Dominique CHAMBON**



Convention de mise à disposition de la nouvelle salle des jeunes à l'association «L'Avenir»



Les travaux de construction du bâtiment communal en vue d'accueillir les jeunes de Quintenas seront prochainement terminés. De manière à ce que l'association « L'avenir » puisse intégrer les nouveaux locaux, il convient de signer, entre ses représentants et la mairie, une convention de mise à disposition.

Ysaline REGAL - Conseil municipal déléguée jeunesse et suivi de dossier

Réfection de la chapelle des pénitents demande de subvention



La chute de neige de novembre 2019 et les pluies très abondantes ont accentué la dégradation des tuiles et de la couverture de la chapelle des pénitents.

De nombreuses plaques d'eau à l'intérieur avec une humidité persistante ont nécessité le déplacement du retable qui s'y trouve.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, constate l'urgence d'assurer l'étanchéité de la toiture des pénitents, accepte la reprise de cette toiture confiée à l'entreprise Menuiserie Seux de St Marcel les Annonay et sollicite une subvention la plus élevée que possible auprès de l'Etat (DETR 2020), du conseil régional et du conseil départemental.

Installation d'un cabinet dentaire, bonne nouvelle !



Monsieur le Maire avait convoqué le Conseil Municipal le 30/10/2019 porteur d'une bonne nouvelle concernant l'opportunité de céder le local de la maison de santé destiné au déplacement de la pharmacie. Suite à la défaillance de la pharmacie, ce local est disponible depuis 3 ans. L'accueil d'un cabinet dentaire, sous réserve des accords de financement, a été voté par le conseil municipal, au prix de cession de 125 000 euros HT complétant l'offre de soins de la maison de santé. Il reste juste un local de 45 m² inoccupé. Un bel équipement qui réunit deux médecins, deux infirmières, deux kinésithérapeutes, deux sages-femmes, deux orthophonistes, une ostéopathe, une psychologue au service de la population.

Installation d'un système de vidéo protection sur Quintenas

En début de séance, l'adjudant-chef de gendarmerie, Monsieur Gery, référent sûreté, conseiller en prévention technique de la malveillance et en vidéo protection, a présenté un outil de vidéo surveillance qui peut être mis en place sur Quintenas. Suite à une réunion avec Monsieur le Sous-préfet de Tournon, il est confirmé par la gendarmerie que les faits de délinquances et d'incivilités se multiplient sur la commune. Monsieur le maire a fait part du constat récurrent depuis de nombreux mois de présence de jeunes ivres et sous emprise de stupéfiants, avec présence de dealers à proximité de la mairie qui squattent et dégradent les biens publics. Les toilettes du jeu de boules et d'autres lieux font l'objet d'incivilités multiples et récurrentes. Les élus ont exprimé leur impuissance pour intervenir, la gendarmerie ayant de multiples tâches sur un vaste territoire. L'installation de caméras très encadrées et contrôlées par la CNIL, la préfecture, la gendarmerie a permis de constater un recul de 40 % des actes délictueux et incivilités sur des communes comparables. Le visionnage est réservé à la gendarmerie et au maire. Très encadré sur la protection de la vie privée et demeure un outil qui permet d'identifier des auteurs. C'est un équipement qui dissuade les actes répréhensifs et en solutionnant les délits, permet aux victimes d'être indemni

Rénovation de l'ancienne poste en centre culturel et de pratiques artistiques



Quintenas, village bourg de 1666 habitants, s'inscrit dans l'histoire, avec son église, dont on retrouve les premières traces à l'ère carolingienne et fortifiée au XIII^{ème} siècle et classée Monument Historique au XX^{ème} siècle, et son cœur de village rural regroupant un bâti traditionnel de bonne qualité.

La place de l'église bénéficie d'une rénovation en 2018, et se voit entourée d'immeubles rénovés et de la « vieille poste » qui doit accueillir un espace culturel et de pratiques artistiques.

La poste s'est installée dans ce bâtiment au début du 20^{ème} siècle. L'immeuble est inoccupé depuis 30 ans, il est situé à proximité immédiate de l'église sur sa place jouxtant la bibliothèque municipale et la mairie. Il est constitué de 80m² sur deux étages.

La toiture et le gros œuvre figurent un bâtiment de patrimoine dans lequel un lieu de pratiques culturelles et artistiques, à la dimension du bourg peut y être accueilli. Les pratiques culturelles musicales et de spectacles vivants y seront exercées.

Lieu de rencontre et de création, il doit être ouvert à des expositions tournantes de peintures, de sculptures et d'arts créatifs.

Son animation se fera en concertation avec les associations existantes sur la commune et les réseaux d'Annonay Rhône Agglo.

Il aura vocation à recevoir des conférences pour permettre et développer l'accès à la connaissance des jeunes et moins jeunes. En proximité immédiate avec un espace de verdure jouxtant la mairie, il sera un lieu de préparation et de programmation des pratiques de spectacles, vivants et de musiques à destination du public.

La commune de Quintenas entend se donner et doter sa population d'un lieu d'échanges autour des différentes pratiques culturelles et artistiques et renforcer l'attractivité de son centre village.

Profitant de ce projet de rénovation du patrimoine, la commune entend effectuer un projet à développement durable classant le projet en catégorie C au sens du diagnostic de performance énergétique.

Sonia JUILLAT - Adjointe à la vie associative et culturelle



Urbanisme

36 permis de construire dont 28 maisons individuelles (hangars agricoles, garages, terrasses).

31 déclarations préalables de travaux pour panneaux solaires, piscines, abris jardins, divisions de terrain et modification de façades et toitures.

73 certificats d'urbanisme dont 7 opérationnels et 7 permis d'aménager.

L'adjoint à l'urbanisme se tient à disposition du public en mairie sur RDV.

La commune de Quintenas a vu son nombre de permis de construire accroître depuis plusieurs années passant de 15 permis en 2014 à plus de 30 en 2019. Cette évolution est due

à l'attractivité de notre village, ses écoles, ses commerces, son service public et sa fiscalité basse.

Cette augmentation est aussi dû à la réduction sévère des terrains constructibles que les orientations législatives et réglementaires nous impose (loi ALUR et Duflo).

La municipalité a fait le choix en octobre 2018 de porter à connaissance ces éléments à la population pour que celle-ci puisse anticiper cette réduction de terrain constructible et préserver leurs droits à construire. Quintenas se développe, au prochain recensement la population devrait approcher 1800 habitants.

Antonino VERNIMONT - Adjoint à l'urbanisme



Les terrains de Tennis de Quintenas

Accès Libre.

Que vous soyez un sportif aguerri ou du dimanche, débutant ou expérimenté, le village de QUINTENAS vous propose une utilisation gratuite des courts de tennis.

Afin d'encourager les pratiques sportives et permettre aux habitants de s'entraîner, les courts de tennis sont donc ouverts à toutes et tous sous la responsabilité des utilisateurs.

L'utilisation des courts n'est pas soumise à réservation. Cependant sa durée d'occupation est limitée à une heure afin de permettre au plus grand nombre de pouvoir en profiter.

Pour une bonne utilisation des courts, et afin d'éviter l'expulsion par les services municipaux, lisez bien le règlement et respectez-le !

Règlement d'accès aux courts de tennis commune de Quintenas

Préambule : Le présent règlement organise et régit l'utilisation des courts de tennis pour la pratique libre de ce sport. Le règlement d'accès aux courts de tennis protège tous les utilisateurs et leur permet de pratiquer ce sport en toute équité et satisfaction. Son but est de faciliter l'utilisation des courts de tennis et de faire appliquer certaines règles sportives de bienséance. Les utilisateurs sont tenus de le respecter et de la faire respecter. Si l'autodiscipline n'est pas suffisante, la Municipalité est habilitée à le faire respecter et à procéder si nécessaire à des avertissements.

Article 1 - Dispositions générales :

Le village de Quintenas propose une utilisation gratuite du terrain pour une pratique libre du tennis.

Pour y accéder, il faut :

- avoir lu ce règlement d'accès et l'accepter
- avoir une tenue adaptée et l'équipement nécessaire pour la pratique de ce sport (raquette, balles...)

Article 2 - Principe d'utilisation des courts :

L'utilisation des courts n'est pas soumise à réservation. Cependant sa durée d'occupation est limitée à une heure. Le début et la fin sont fixés à l'heure entière. Lorsque des joueurs occupent les courts, ils doivent obligatoirement les libérer à la fin des créneaux horaires si d'autres joueurs se présentent.

La commune de Quintenas se réserve le droit de suspendre partiellement ou en totalité l'accès au cours de tennis en cas :

- d'intempéries,
- d'entretien ou de travaux
- d'organisation de manifestations diverses,
- d'utilisation non respectueuse du présent règlement.

Article 3 - Occupation des courts :

Les joueurs veilleront à la bonne utilisation des courts et du matériel afférent (filets, etc...)

- les joueurs devront obligatoirement être munis de chaussures de sports pour pouvoir accéder aux courts.
- les courts doivent être maintenus en parfait état de propreté.
- l'usage de ballons ou de tout accessoires (sportif ou non) autres que ceux réservés à la pratique du tennis est formellement interdit

L'utilisation des courts s'effectuera dans le respect de l'ordre public, de l'hygiène et des bonnes mœurs.

Il est formellement interdit :

- toute tenue négligée, toute manifestation extérieure (ivresse, rixes, incitation à la haine ou à la violence), tous jeux dangereux pour les joueurs ou les autres personnes présents sur le terrain.
- de placarder des avis, des annonces, des affiches, etc... ou d'apporter une modification à l'aspect et à l'image des lieux.
- de fumer sur les courts
- de faire entrer des animaux sur les courts, même tenus en laisse.

Article 4 - Responsabilité :

La commune de Quintenas décline toutes responsabilités en cas de perte ou de vol sur les courts les utilisateurs sont seuls responsables des accidents ou dommages qu'ils pourraient provoquer ou dont ils pourraient être victimes. Les enfants mineurs sont sous la responsabilité de leurs parents. Les enfants de moins de 12 ans devront être obligatoirement accompagnés d'un adulte pour l'utilisation des courts de tennis.

Article 5- Application :

La commune de Quintenas se réserve le droit de modifier sans préavis et à tout moment le présent le non-respect du présent règlement est susceptible d'entraîner l'expulsion des contrevenants ou d'autres sanctions de droit.

Les associations communales

ACCA

Président : Bernard DURAND

Trésorier : Michel GABRIELLI

Secrétaire : Johan FANGET

Adresse : 155 impasse des cerisiers

Tél. 04 75 34 54 79

Email : durandbernardchantal@orange.fr

Effectif : 41 adhérents

Amicale des anciens combattants d'AFN

Président : Maurice CLEMENSON

Trésorier : Jean Deygas

Secrétaire : Jean MEISSAT

Adresse : 205 route d'Annonay

Tél. 04 75 34 50 36

Effectif : 20 adhérents

Bilan des animations 2019 :

Nous avons fait notre sortie amicale annuelle le samedi 1^{er} juin à Lalouvesc. Nous étions une vingtaine d'anciens d'AFN, âgés d'environ 80 ans.

Nous nous sommes retrouvés à 33 en comptant les épouses et les veuves d'anciens disparus. C'est l'expérience commune d'une guerre qui continue de nous rassembler régulièrement.

Le 14 juillet a eu lieu la rencontre avec Ardoix et St Romain d'Ay : pétanque et repas froid le soir ont rassemblé 52 personnes. Un après-midi apprécié et rempli de chaleur et d'amitiés.



AFR Quintenas Yoga

Familles Rurales Quintenas

Présidente : Irène SEIGNOVERT

Vice-présidente : Brigitte DONNET MARC

Trésorière : Evelyne CHARDON

Secrétaire : Suzy CHANTEPY

Membres : Monique BESSET -

Juliette MARION

Adresse : 80 Impasse des Cerisiers

Tél. 04 75 34 53 81

Email : claude.seignovert@wanadoo.fr

Effectif : 43 adhérents dont 1 couple

Bilan de l'année 2019 et animations :

Activité yoga

2 cours par semaine :

le lundi de 10h30 à 12h

le mercredi de 20h15 à 21h45

Nous n'avons pas fait de journée yoga en 2018/2019 car nous n'avons pas suffisamment de moyens financiers. Nous avons simplement fait un pique-nique en commun début juillet pour terminer la saison et se retrouver pour les adhérents des 2 cours

Arts créatifs et culturels de Quintenas

Président : André DAVID

Trésorier : Jean Luc PAILLOTTE

Secrétaire : Sylvie COSTE

Adresse : 105 allée de Peyre Fosse

07790 St Alban d'Ay

Téléphone : 06 23 89 24 84

Email : artscreatifs@orange.fr

Bilan des animations 2019 :

Marché Créatif en septembre 2019 - 25 exposants

Association Danse Quintenas

Présidente : Jacqueline BAILLE

Trésorière : Brigitte FAURITE

Secrétaire : Sylvie JACOTIN

Adresse : en mairie - 18 Grande rue

Tél. 06 50 05 12 62

Email : andre.baille@neuf.fr

Effectif :

41 enfants de - de 11 ans

96 adultes de 12 à 81 ans répartis entre diverses activités : danse, country, zumba et step

Notre animation principale reste le «Quintenas city» toujours le 1^{er} week-end de février. Nous consacrons notre samedi à une manifestation ouverte à tout le monde.

Le dimanche est réservé à un bal country où tout public est admis pour écouter la musique

Au fil du pont

Président : Jean-Luc MICHEL

Trésorier : André DAVID

Secrétaire : Pierre GUIRONNET

Adresse : 247 rue du centre

07430 Vernosc les Annonay

Téléphone : 06 52 69 97 00

Email : pierre.guirronnet@free.fr

Effectif : 8

- Visites du Pont pour les Journées du Patrimoine et sur RV à deux reprises.

- Nettoyage de la renoué sous le Pont en août.

- Entretien du chemin d'accès au Pont (rigoles + végétation)

- Financement de la pose d'un panneau indicatif au droit du Pont sur la route départementale



Casse Noisettes

Présidente : Annick PENEL
Trésorier : Maurice CHIROL
Secrétaire : Jeanine DESBOS

Adresse : 12 grande rue
07290 Quintenas
Tél. 04 75 34 43 78 ou 04 75 34 42 83
Email : annick.penel@hotmail.fr

Effectif : 25

Bilan des animations 2019 :

Novembre 2019 : Huit représentations, dont 2 pour l'école publique, et 2 au profit de la recherche pour la maladie de Charcot (JeContriBue) et l'épidermolyse bulleuse (DEBRA).

Une comédie écrite par Annick Penel «Retour à Cocurès», et jouée par 15 acteurs de tous âges.

La troupe « les Casse-Noisettes » existe depuis 20 ans.



Comité des fêtes

Président : Loïc GERY
Trésorier : Bruno PATE
Secrétaire : Monique PONSON

Adresse : 1085 Route de Longetane
07290 QUINTENAS
Tél. 06 13 78 40 22
Email : comitefetesquintenas@yahoo.fr

Effectif : 16



Bilan des animations 2019 :

L'année 2019 a commencé pour nos animations par le retour de la Compagnie Patrice Péricard le 27 avril avec son spectacle sur les années 2000

Nous avons ensuite organisé la repas dansant du 22 juin avec pour les repas un porcelet à la broche de «la Fontaine Traiteur» et à l'animation Guy Fressenon et ses chanteuses Cette soirée basé sur la convivialité fut une réussite au dire des participants !

La saison a continué avec notre traditionnel vide grenier qui a eu lieu le 15 septembre dans le village Ce fut une réussite grâce à une météo parfaite .



La saison se termine comme chaque année par le 8 décembre, le Père Noel était bien sûr présent pour récupérer les lettres des enfants du village mais aussi cette année pour collecter des jeux pour les enfants défavorisés .

On vous donne rendez vous l'année prochaine pour d'autres moments d'échanges et de convivialités

Génération Mouvement des Aînés Ruraux Club Vermeil

Président : Georgette BESSEAS
Trésorier : Michel VIVIERS

Adresse : 40 chemin du Champ des Mas
Tél. 04 75 34 51 14

Effectif : 51

Bilan des animations 2019 :

- Repas de Noël
- Concours de belote le 7 mars 2019
- Repas au château de Bobigneux : 28 juin 2019
- Repas d'anniversaire le 18 octobre 2019

L'avenir

Président : Maxime GRAND
Vice président : Alexis MACHURON
Trésorier : Mathias SIEGEL
Vice trésorier : Antonin BOUCHET
Secrétaire : Kyllian BERRUYER
Vice secrétaire : Erwan DELOLME
Contact : maxime.grand@yahoo.fr

Les Mésanges (gymnastique)



Président : Brigitte SASSOLAS
Trésorier : Corinne DELOLME
Véronique Mendes
Secrétaire : Mylène DUMONT
Sandrine Risoan
Entraîneur principal : Romain Vialette
Responsable juge : Véronique Mendes
Tél. 06 63 49 19 95
Email : lesmesangesgym@gmail.com

Effectif : 125 gymnastes

Cette année, nous avons encore organisé 2 concours :
le concours interne et les badges.

La participation de nos gymnastes à notre concours interne reste très importante.

Nos groupes compétitions ont fait de belles réussites individuelles et par équipe aux compétitions départementales.

Nos gyms ont également participées à la compétition régionale par équipe.

On note une belle évolution sur les badges (bleu, marron et tricolore)

Les différents groupes ont pu évoluer en autonomie, en difficulté, en motivation et en confiance en soi.

Notre entraîneur principal reste Romain mais un autre entraîneur est venu compléter notre club, il s'agit d'Angélique qui encadre les groupes loisirs du mardi.

Nos horaires sont restés inchangés aux années précédentes. Nous avons également mis en place nos nouveaux tee-shirts avec une nouvelle couleur de logo. Ils sont toujours disponibles à Trendy Shirt à Annonay.



Les Muguet de Quintenas

Président : Nicolas CARROT
Vice-président : Rémi PENEL
Trésorier : Jérôme BAYLE
Vice trésorier : Christian FOUREL
Secrétaire : Pauline GRAND
Vice-secrétaire : Antoine DEYGAS

Adresse : 25 Route des Sinfonds

Tél. 06 89 95 86 68

Email : lesmuguet.quintenas@gmail.com

Effectifs : 34 musiciens à l'harmonie
et 41 élèves à l'école de musique

Bilan de l'année 2018/ 2019, événements marquants :

Le bilan de l'année écoulée reste positif en tous points. L'association fait partie intégrante de la vie associative du village. Elle organise et participe à de nombreuses animations : concert de la Sainte Cécile, vœux du maire, matinée boudin, concert d'hiver (avec la Band'à Frat en 2019), défilé de la vogue et concert de la Fête de la Musique (avec la Chorale du Plateau en 2019). Les musiciens animent également les commémorations de Quintenas, mais aussi Ardoix et Arras-sur-Rhône. Les événements marquants de cette saison ont été une journée de visites et de concerts en avril à Die et une participation au Festi Cuivres 2019 au Théâtre d'Annonay en mai. Très bons souvenirs pour l'ensemble des musiciens et accompagnateurs.

Union Sportive du Val d'Ay

Président : Philippe DEYGAS
Co-Présidente : Sandrine PERRIER
Vice-Président intendance : Thierry FANGET
Vice-Président Sportif-Technique : Gérard FOGERON
Vice-Président Administratif : Vincent REVIRAND
Secrétaire : Vincent DODET
Secrétaire adjoint : André FRERY
Trésorière : Béatrice REVIRAND
Trésorier adjoint : Jean-Pierre CHATEIGNER

Membres :

Organisation Compétitions : Isabelle MARMEY
Commission Sportive Jeunes : Damien MOUSSET
Commission Sportive Seniors : Remy ROCHE
Commission Buvettes : Laurent VIGOUROUX
Commission des Fêtes : Benoit MAISONNASSE
Commission Bricolage + Travaux :
Benoit MAISONNASSE - Kevin VIALLET
Commission Sponsors :
Hubert NICOLAS - Christophe REVIRAND
Commission Ethique/Discipline : Gilles DUMONT

Retrouvez les infos de l'US VAL D'AY , et suivez l'activité du club semaine par semaine

Sur le site internet : www.usvalday.fr

Sur la page Facebook

Pout tout renseignements, propositions ou inscriptions

Contac : Benjamin BOURNAC - 06 25 05 69 98

ou Philippe DEYGAS - 06 84 49 01 96

Mail : 550632@laurafoot.org

L'US VAL D'AY (USVA) est né en mai 2011 de la fusion de l'Association Sportive des Jeunes du Val d'Ay (ASJVA) et des équipes seniors des 3 clubs Club Olympique de Quintenas (COQ) , Société Sportive de Satillieu (SSS) et Union Sportive de Préaux (USP) . Depuis l'USVA n'a cessé de grandir et compte à présent près de 330 adhérents .

Le club est heureux de pouvoir réunir tous ces passionnés de football au sein des villages d'Ardoix , Préaux, Quintenas, Satillieu, Saint-Romain d'Ay et des communes alentours.

Saison 2018-2019 :

Lors de la saison précédente, l'US VAL D'AY a totalisé 302 licenciés et 25 équipes . Au niveau sportif parmi les faits marquants :

- les Seniors 1 après leurs qualifications aux tours précédents face à Barbières BRM, Allan Foot, Le Cheylard se sont hissés jusqu'au 4ème tour de la Coupe de France étant éliminés à ce stade par le FC Val Lyonnais équipe de R3 Ligue Auvergne Rhône-Alpes .

- les U13 A sont parvenus en U13 Elite Drôme-Ardèche lors de la 2ème phase

- les U15 A en D1 Drôme-Ardèche en fin de saison se classent seconds, et auraient dû accéder en Ligue, mais un point de règlement les en a privés (interdiction aux ententes) .

- les Seniors 2, en terminant 1ers de leur poule de D5 au terme de la saison accèdent en D4, et cerise sur le gâteau décrochent le titre de champion D5 après avoir battus successivement lors des parties finales les équipes du FC Annonay 3 (3-3 , 6 t.a.b. à 5), US Lussas 1 (2-0) et FC La Valdaine 3 (3-2) .

Fin Juin 2019, le club s'est vu décerné le label qualité « espoirs », label attribué par la Fédération Française de Football pour son école de foot (accueil, fidélisation, formation, actions éducatives, ...), mettant en valeur le travail des éducateurs et des dirigeants .

Saison 2019-2020 :

La nouveauté pour cette saison actuelle est la création tant attendue d'une équipe Féminine Seniors, une première dans l'histoire de l'USV.

Au 20 Octobre 2019, l'USVA compte 330 licenciés et 27 équipes :

- Seniors, effectif de 60 joueurs pour 3 équipes engagées (D2 + D4 + D5) Entraînements le mercredi 19h15/20h45, terrain de Brénieux ou Satillieu , et le vendredi 19h30/21h15 à Satillieu

Vincent Revirand 06 10 90 12 92

Benjamin Bournac 06 25 05 69 98

- Vétérans, effectif de 25 joueurs pour 1 équipe Loisirs, match amicaux 1 à 2 vendredi soir par mois

Philippe Deygas 06 84 49 01 96

- U18 (2002-2003-2004) , effectif de 19 joueurs USVA pour 2 équipes engagées (D1 + D4) plus des joueurs du club de Sarraz St.Vallier , l'USVA et l'ESSSV étant en entente dans cette catégorie .

Entraînements le mercredi 18h/19h30

terrain de Sarraz

le vendredi 19h30/21h terrain de Brénieux

Frédéric Soulhol 06 64 88 14 21

Vincent Dodot 06 77 97 94 30

- U15 (2005-2006) , effectif de 25 joueurs USVA pour 3 équipes engagées (D1 + D4 + à 8) plus des joueurs du club de Sarraz St.Vallier , l'USVA et l'ESSSV étant en entente dans cette catégorie .

Entraînements le mercredi 17h/18h30 - terrain de Brénieux

vendredi 18h/19h terrain de Satillieu

Benjamin Bournac 06 25 05 69 98

- U13 (2007-2008) , effectif de 33 joueurs/joueuses pour 3 équipes engagées

Entraînements le mercredi 17h30/19h15 terrain de Satillieu

le vendredi 18h/19h

terrain de Brénieux Gérard Fogeron 06 84 03 01 77

- U11 (2009-2010), effectif de 40 joueurs/joueuses pour 4 équipes engagées

Entraînements le lundi 18h/19h

terrain de Brénieux

le mercredi 14h45/16h (U11 :2009) et 16h/17h15 (U10 :2010)

terrain de Satillieu Damien Fassayer 06 98 47 57 64

Miguel Perez 06 98 47 57 64

- U9 (2011-2012) , effectif de 35 joueurs/joueuses pour 5 équipes engagées

Entraînements mercredi 13h45/15h15 terrain de Brénieux

Gilles Vernet 06 75 09 68 30

- U7 (2013-2014) , effectif de 29 joueurs/joueuses pour 5 équipes engagées

Entraînements samedi 10h45/12h

terrain de Brénieux

Véronique Marmey 06 89 73 77 01

- en Féminines Seniors (2004-2003-2002-et +), effectif de 23 joueuses pour 1 équipe engagée (à 8)

Entraînements le mardi 19h30/21h

vendredi 19h30/21h

terrain de Préaux Mathias Souteyrat 07 70 36 00 28



Savoir et Partager

Présidente : Sylviane CHIROL

Trésorière : Jacqueline BAILLE

Secrétaire : Anne-Marie LAFAYE

Tél. 04 75 34 52 50

Email : maurice.chirol@orange.fr

Effectif : 30 personnes

Bilan des animations 2019 :

Participation à la préparation de l'Ardéchoise et journée de l'amitié.



La prévention des incendies

Quelques règles et conseils sur le débroussaillage.

Le débroussaillage

Le débroussaillage autour des habitations est obligatoire depuis 1985.

«Débroussailler» consiste à supprimer la végétation basse (herbacée ou buissonnante) qui peut se développer sur votre terrain. Un élagage (suppression des branches basses) des arbres est également à réaliser sur une hauteur de 2 mètres.

Cette action permet avant tout de diminuer la puissance du feu et d'améliorer notablement la protection de vos proches et de vos biens si un incendie de forêt ou de lande vient à menacer votre propriété.

D'autre part, lorsque votre propriété est correctement débroussaillée, les risques de propagation du feu sont limités et l'intervention des services de secours, facilitée.

Vous devez débroussailler de façon permanente dans un rayon de 50 mètres autour de votre habitation, y compris au-delà des limites de votre propriété si votre voisin n'est pas soumis à cette obligation réglementaire (notamment s'il ne dispose d'aucune habitation ou installation sur son terrain) ainsi que sur une largeur de 2 mètres de part et d'autre des chemins privés la desservant.

Si votre terrain est situé dans une zone urbaine (zone U définie dans un POS ou PLU), vous devez débroussailler la totalité de celui-ci, même si aucune installation ne s'y trouve.

Personne soumise à l'obligation de débroussailler

Le débroussaillage doit être effectué, par le propriétaire de l'habitation ou de l'installation.

Si la zone de débroussaillage vous incombant déborde chez votre voisin, il est nécessaire de lui demander préalablement l'autorisation de débroussailler par lettre recommandée avec accusé de réception ; une information verbale directe est bien sûr conseillée dans le cadre des bonnes relations de voisinage.

Le non respect de l'obligation de débroussaillage peut, sans préjuger des poursuites pénales encourues, engager votre responsabilité en matière de réparation des dommages.

La documentation

Pour plus de renseignements, un guide «Emploi du feu et débroussaillage» est disponible en Mairie. Des informations complémentaires sont également disponibles sur le site Internet de la préfecture de l'Ardèche :

<http://www.ardecche.gouv.fr/les-arretes-prefectoraux-reglementant-l-usage-du-a1841.html>

Débroussailliez à temps



Débroussailliez avant

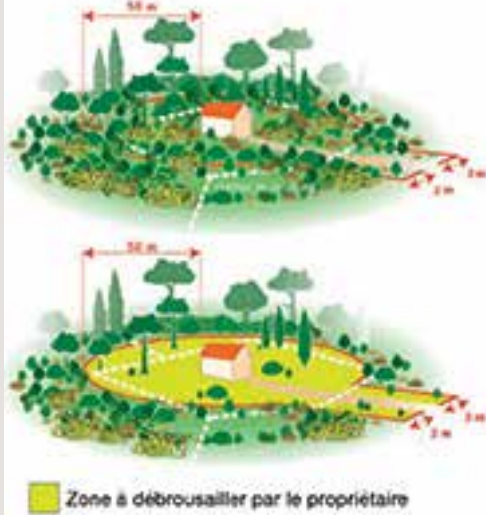


Pour vous guider, quelques schémas...

En zone urbaine



En zone non urbaine





Centre d'incendie et de secours de Quintenas

Lors d'une réunion au centre départemental de Davézieux du SDIS en date du 17 décembre 2019 en présence des maires et des pompiers des communes de Quintenas, Ardoix, Saint Romain d'Ay, Préaux et Saint Jeure d'Ay, deux décisions ont été actées en présence de Madame Sandrine Chareyre, conseillère départementale et présidente du SDIS :

Le principe du regroupement des différents corps des sapeurs-pompiers des communes concernées en un seul corps.

La construction d'une caserne par le SDIS qui finance 65 % du projet sur le site de Brénieux.

Les 35 % étant supportés par les communes concernées et Annonay Rhône Agglo qui financera en lieux et place d'Ardoix et Quintenas 55 % des 35 % restant.

Le coût prévisionnel du projet se situe à 1,2 M d'euros HT et concernera le regroupement de 70 pompiers sur le site.

Simon PLENET, président d'Annonay Rhône Agglo et Dominique CHAMBON se sont félicités de ce projet qui doit être présenté en février au conseil de l'agglomération d'autant qu'il fait l'unanimité des pompiers concernés. Il restera à trouver une destination d'utilisation de l'ancienne caserne.

Recrutement

- Vous avez un peu de temps libre à mettre au service de la population ?
- Vous aimez l'action ?

Alors engagez- vous !

Devenir sapeur-pompier c'est vivre une expérience unique.

Quelles conditions il faut avoir ?

Etre âgé de 16 à 45 ans, jouir de ses droits civiques, habiter au maximum à 8 minutes du centre d'incendie et de secours.

Si vous êtes intéressés pour venir nous rejoindre, vous pouvez prendre contact avec le chef de centre.



Vos artisans, commerçants

OBIPRO/SITAEI - Produits biologiques

Mme BARTHELET - 04 75 67 20 94

Vival - Epicerie

Mme FAURE - 04 75 67 60 41

Bar-Tabac Presse-Loto

M. et Mme POULAIN - 04 75 34 43 57

Boucherie Finckbohner

M. FINCKBOHNER - 04 75 34 41 08

Boulangerie Dachis

M. DACHIS - 04 75 34 41 10

Les pizzas de Quintenas - Pizzeria

Mme DEGACHE - 04 75 32 48 22

Pharmacie Saint-Pierre

Mme BOBICHON - 04 75 34 41 74

Carol'Ann Coiffure

Mme TRACOL - 04 75 34 55 83

Salon de coiffure Le Boudoir

Mme PASCAL - 04 75 34 75 47

Belle O Natur'Elle

Mme BOUCHARDON - 04 75 69 03 91

Les graines d'Adine

Paysan boulanger

Mme LAMQUIN - "Seytenas"

04 75 34 57 05

William Sonier

Producteur de poules pondeuses

élevées en plein air.

SCEA moulin de tourtel - 06 30 50 25 39

Jean Paul Bard

Vente d'œufs

M. BARD - 04 75 34 56 45

Sarl Abattoir de volailles du Val d'Ay

M. Roumeysi - 04 75 33 39 64

Les artisans (Boucheries-Charcuteries)

09 51 32 45 84

Cheveu d'ange

Coiffure à domicile

Mme ROCHE - 06 69 17 60 35

Delolme Roche TP.

Terrassement, VRD

MM DELOLME et ROCHE

04 75 34 58 72

Sarl Tracol Fils

Maçonnerie et taille de pierre

MM. Tracol

04 75 67 00 14 - 06 69 63 30 16

LBP Maçonnerie

M. LATRÈCHE

06 71 46 32 15

M. Pleynet

Maçonnerie, gros œuvre

06 50 85 96 23

Deschaux Alain

Plombier - 04 75 34 52 41

Plomberie Chauffage Cyril Garin

06 64 19 03 83

Grenier Frédéric eurl

Plomberie, chauffagiste, électricité

04 75 32 96 15 - 06 81 67 92 00

Ets Devernay

Plomberie Chauffage - 07 81 33 01 08

Cléménçon agencement

Petite menuiserie - Ebénisterie

M. CLEMENÇON - 06 67 05 81 52

Dorian Joubert Carrelages

06 59 90 09 60

Ardèche classic car

Carrossier - peintre

M. Poix - 06 50 67 61 29

Luquet Duranton

Papeterie

MM BRAHA-LONCHANT et EMY

04 75 69 20 50

FAST

Négoce et transformation de profilés alu.

M. BOUTELLIER - 09 64 33 77 25

Garage Roux

M. ROUX - 04 75 34 43 31

Raff. Auto Service

M. POURRET - 04 75 34 90 62

Thé o fleurs

Mme Girard - 06 18 11 23 69

Côté Scène

Cours de chants, spectacle...

Corinne GOMEZ - 06 14 41 14 37

Montgolfière et compagnie

Vols et baptême de l'air

M. ODOUARD - 06 17 96 70 23

R.D.I. Rousson Diagnostics IMMOBILIER

M. ROUSSON - 06 79 28 80 04

Centragroup Fareva

Fabrication d'équipements d'emballage,

de conditionnement et de pesage.

Dimapro

M. MAURIN – Munas

Woodlun's

Lunettes en bois

Mme CHERPE et M. MÉLÉARD

04 75 33 15 50 - 06 82 28 36 14

O POIL TOUFFU !

Toilettage canin sur rdv

06 58 26 69 49

Cyril Pasquion

Communication - Site internet

09 51 33 60 77 - 06 69 45 66 76

Marchés et commerçants ambulants

Place de l'église

Jeudi matin

GAEC CHEVRERIE DE CHOMAISE

FOUREL Jean Philippe et Rolande

L'EMPIRE DES SAVEURS

HY Anne

Restauration rapide, vente de plats asiatiques

JARGEAT Thierry

Maraicher de Montoisson

Samedi matin

EARL ROUMEYSI ERIC

Tél. 04 75 33 39 64

Vente de poulets rôtis

Dimanche matin

LES FRUITS DE BELLEVUE

(de mai à novembre) Production de fraises et framboises, vente de confitures

EARL DOREL

Producteur détaillant

Le Pontet

Vendredi soir

LES BURGERS DE SOPHIE (camion)

MAERENS Sophie - 06 75 64 98 11

Jeudi

CROQ PIZZA (camion)

BONNET David

06 61 77 51 57



Service Point vert Crédit Agricole



Vous souhaitez retirer des espèces sans avoir à vous déplacer en voiture pour accéder à un distributeur ?

Le crédit Agricole vous propose, sans frais, le retrait d'argent dans son réseau point vert.

Point vert à Quintenas

Boucherie FINCKBONNER

8 route de St Romain d'Ay

07290 Quintenas

(Service pour les clients Crédit Agricole)

Les chats



La prolifération des chats dans différents quartiers de Quintenas est un problème.

M. le Maire a attiré l'attention de la SPA par courrier du 04/11/2019. Il est recommandé aux propriétaires de stériliser leur chat, de supprimer les lieux d'alimentation des chats sur la voie publique. En cas de capture, les chats doivent être portés à la SPA où ils seront stérilisés après accord de la mairie.

Le chat est un bel animal de compagnie; il faut gérer sa prolifération.



Intercommunalité

Ouverture d'Aquavaure : pour que tous les scolaires puissent apprendre à nager

Avec l'ouverture de son nouveau centre aquatique, Annonay Rhône Agglo souhaite jouer pleinement son rôle dans le parcours d'apprentissage de la natation des élèves du territoire.

C'est le nombre d'enfants, de 6 à 11 ans, qui fréquenteront les bassins d'Aquavaure cette année dans le cadre du savoir-nager. Cela correspond à 140 classes issues de 61 établissements scolaires dont 85 % sont situés sur le territoire d'Annonay Rhône Agglo.

L'ouverture du centre aquatique a permis de maintenir une offre de créneaux élevée pour le public scolaire tout en augmentant les périodes réservées aux autres utilisateurs. « Toutes les écoles du territoire qui en ont fait la demande vont pouvoir proposer un cycle à leurs élèves cette année ».

« Disposer d'un équipement dans lequel les enfants de tout le territoire puissent apprendre à nager : c'était notre priorité, notre responsabilité commune. Tout le monde ne va pas à la piscine ou à la plage avec sa famille et on constate qu'à la fin du cycle scolaire élémentaire, les enfants ne savent pas tous nager. Notre objectif est que chacun d'entre eux puisse avoir accès à un équipement et que petit à petit chacun se sente à l'aise dans le milieu aquatique. Nous espérons que tous les élèves pourront valider leur attestation scolaire du savoir nager. »

En complément de ce que l'Éducation nationale demande en matière de socle de connaissance, Aquavaure propose également tout un panel d'activités pour que les familles qui le souhaitent puissent familiariser leur enfant dès la naissance à la natation, avec l'activité bébés nageurs et le jardin aquatique. « Nous avons aussi une école de natation ouverte à tous les enfants à partir du CP et nous travaillons avec les clubs pour favoriser la pratique de la natation.

180 000 usagers devraient fréquenter la piscine chaque année. Le public scolaire est le premier public en terme de taux d'occupation.

Aquavaure a ouvert ses portes le 6 juillet 2019. Cette opération, portée par Annonay Rhône Agglo, a reçu le soutien de l'Etat, de la Région Auvergne-Rhône-Alpes et du Département de l'Ardèche.

Les travaux de la gare routière presque terminés

A Annonay, le quartier de Faya est en pleine transformation. Après la fin des travaux de la Via Fluvia, après l'ouverture du Super U, l'opération de modernisation de la gare routière portée par Annonay Rhône Agglo est en train de s'achever. A la rentrée de septembre, les élèves ont découvert un nouveau site et de nouveaux quais.

7h40 à la gare routière, c'est clairement l'heure de pointe. Des centaines de jeunes arrivent à quai pour rejoindre ensuite leur établissement scolaire. En septembre, tous ont dû prendre leurs marques dans la nouvelle gare routière. Les travaux, commencés en début d'année 2019, se sont déroulés crescendo pour permettre au nouvel équipement d'être prêt pour la rentrée scolaire 2019. Aujourd'hui, quelques aménagements restent à finaliser (plantations, pose des Atribus) mais l'ensemble est quasiment terminé.

« Le service des transports s'est mobilisé et était particulièrement présent sur le terrain en septembre pour orienter les élèves, pour que les conducteurs trouvent leurs repères et pour faire en sorte que la rentrée se passe au mieux.

Le réaménagement de la gare a permis la construction de quatre quais supplémentaires. Avec une seule voie centrale et des quais disposés de part et d'autre, l'organisation d'ensemble est aussi plus sécurisée pour les usagers.

La pose des panneaux de signalisation et des bancs a pu être effectuée en septembre et en octobre. Cet automne, des plantations viendront agrémenter le site. La livraison des Atribus est prévue pour le mois de janvier.

Enfin, le projet d'aménagement a permis de repenser les modalités d'accueil et d'information des usagers. Ainsi, une Agence de la mobilité ouvrira ses portes en décembre ; sur le parvis de la gare routière, au rez-de-chaussée du nouveau centre commercial. Dans cet espace, les usagers trouveront l'ensemble des informations et des conseils utiles au quotidien pour gérer leurs déplacements.

La modernisation de la gare routière est un projet porté par Annonay Rhône Agglo qui a bénéficié du soutien de l'Etat, de la Région Auvergne-Rhône-Alpes et du Département de l'Ardèche.

Déchets : optimiser la collecte, réduire les coûts et faire progresser le tri

Annonay Rhône Agglo gère le service de collecte des Déchets des ménages pour l'ensemble des 29 communes. Depuis 2012, l'intercommunalité s'est engagée dans une politique globale d'optimisation de la collecte. L'objectif : mettre en place un service homogène sur l'ensemble du territoire, un service adapté aux usagers qui encourage au geste de tri en maîtrisant les coûts du service.

Tout au long de l'année 2019, le système de collecte en apport volontaire a été déployé sur les 13 communes qui n'étaient pas dotées jusque-là. « A chaque fois, nous avons pris le temps d'échanger avec les élus municipaux pour déterminer, avec eux

les emplacements les plus adaptés pour l'installation des conteneurs semi-enterrés. Choisir les meilleurs sites n'est pas si simple. Il faut tenir compte de ce qu'il y a sous le sol, conduites, canalisations, il faut que l'emplacement soit accessible pour le collecteur et il faut aussi qu'il soit situé sur un lieu de passage pratique. Nous avons aussi la volonté d'installer des colonnes de tri à proximité de chaque conteneur, pour encourager les habitants à trier plus et mieux », souligne l' élu.

Tout au long de l'année, Annonay Rhône Agglo s'est également rendue dans les communes pour présenter le dispositif aux habitants, lors de réunions publiques. «Changer d'habitude n'est pas toujours facile, mais ces réunions nous permettent de rappeler les enjeux : maîtriser voire réduire les coûts de collecte, qui, si nous ne faisons rien, ne cessent de progresser et encourager toujours et encore le tri sélectif.»

«Sur les 16 communes qui ont déjà adopté ce système depuis 2012, les résultats techniques et financiers sont au rendez-vous.» Pour ces communes, l'Agglomération enregistre en particulier une augmentation + 6% pour le tri des papiers et cartons et de + 22% pour les emballages en plastique.

Pour tout renseignement sur la collecte des déchets des ménages : 04 75 67 55 57



Le **TRI** c'est aussi en déchèterie !

	Déchèterie de Marenton à Annonay	Déchèterie des Ensuries à Vernosc-les-Annonay	Déchèterie de la vocance à Villevocation	Déchèterie à Félines
Lundi	8h-12 13h30 - 17h30			14h-18h
Mardi	8h-12 13h30 - 17h30		9h-12 13h30 - 16h30	
Mercredi	8h-12 13h30 - 17h30	9h-12 13h30 - 16h30		9h-12h
Jeudi	8h-12 13h30 - 17h30		9h-12 13h30 - 16h30	9h-12h
Vendredi	8h-12 13h30 - 17h30	9h-12 13h30 - 16h30		14h-18h
Samedi	8h-12 13h30 - 17h30	13h30 - 16h30	9h-12	9h-16h non stop

Classe en 9

Le samedi 14 décembre 2019, les classes en 9 se sont réunies dans la bonne humeur.



Formalités administratives

Formalité	Où ?	Pièces à fournir	Tarif	Précisions
Déclaration de naissance	Mairie du lieu de naissance	Carte d'identité, livret de famille (de préférence) et éventuellement certificat médical.	Gratuit	Faite par le père, une personne ayant assisté à la naissance ou employée à la maternité. Dans les trois jours suivant la naissance.
Mariage	Mairie du domicile d'un des époux	Extraits d'actes de naissance, attestation de domicile, identité des témoins + éventuellement pièces complémentaires.	Gratuit	Délai minimum pour les publications lorsque le dossier est complet : 10 jours pleins.
Déclaration de décès	Mairie du lieu de décès	Certificat médical attestant le décès + livret de famille.	Gratuit	Dans les 24 heures suivant le décès.
Extrait d'acte de naissance -Personne née en France	Mairie du lieu de naissance	Indiquer date de naissance, nom et prénom.	Gratuit	Joindre une enveloppe timbrée à votre adresse.
Français né à l'étranger	Service Central d'état-civil BP100 44035 NANTES CEDEX			Pour toute demande d'extrait d'acte d'état civil.
Extrait de casier judiciaire	Casier judiciaire national Rue de Landreau - 44079 NANTES	Imprimé disponible sur le site www.service-public.fr	Gratuit	Joindre une enveloppe timbrée.
Extrait d'acte de mariage	Mairie du lieu de mariage	Indiquer la date du mariage, les noms et prénoms des époux.	Gratuit	Joindre une enveloppe timbrée à votre adresse.
Extrait d'acte de décès	Mairie du lieu de décès	Indiquer la date et le lieu du décès, les noms et prénoms du défunt.	Gratuit	Joindre une enveloppe timbrée à votre adresse.
Duplicata du livret de famille	Mairie du domicile	Présentation du premier livret ou extraits d'acte de mariage et d'actes de naissance des enfants.	Gratuit	
Carte National d'identité	Mairie d'Annonay ou de Davézieux	Voir listes des pièces à fournir sur le site https://ants.gouv.fr	Si perte ou vol 25€	Délai deux à trois semaines. Valable 15 ans
Passeport Biométrique	Mairie d'Annonay ou de Davézieux	Voir listes des pièces à fournir sur le site https://ants.gouv.fr		Valable 10 ans.
Inscription sur les listes électorales Carte d'électeur	Mairie du domicile	- Carte Nationale d'identité - Justificatif de domicile (quittance de loyer, facture EDF, téléphone...)	Gratuit	Nouveau : inscription toute l'année
Reconnaissance d'enfant avant la naissance	Mairie	- Justificatif d'identité pour le ou les parents - Justificatif de domicile	Gratuit	L'enfant peut être reconnu par l'un ou l'autre des parents ou par les deux. Une mère ne peut s'opposer à une reconnaissance par le père. Un homme marié peut reconnaître l'enfant d'une femme n'étant pas son épouse.
Certificat de concubinage	Déclaration sur l'honneur en mairie du domicile	Présence de deux témoins non membres de la famille, avec carte d'identité.	Gratuit	Aucun texte n'oblige le Maire à délivrer un tel certificat
Légalisation de signature	Mairie	Document qui sera signé en présence du maire.	Gratuit	Uniquement lorsqu'un document en français doit être utilisé à l'étranger ou lorsque cette formalité est exigée.
Certificat de nationalité française	Greffe du Tribunal d'instance (Annonay, Bd de la République)	Livret de famille ou autre document prouvant la nationalité.	Gratuit	Enveloppe timbrée pour réponse si nécessaire.
Carte grise	https://immatriculation.ants.gouv.fr	Voir listes des pièces à fournir sur le site https://ants.gouv.fr		En cas de changement de propriétaire, joindre un certificat de vente, l'ancienne carte grise barrée avec la mention « Vendu le ... » Si le véhicule change de département, le demandeur doit remplir une demande de non gage.
Recensement militaire	Mairie du domicile	Remplir une déclaration précisant l'état-civil, la profession, la situation de famille...		Jeunes Français ou sans nationalité, demeurant en France, âgés de 16 ans. Faire la déclaration pendant le premier mois qui suit le trimestre au cours duquel l'âge de 16 ans a été atteint.
Attestation d'accueil	Mairie du domicile	S'adresser en mairie	30€ (timbre fiscal)	Accueil de personnes de nationalité étrangères pour une durée maximale de trois mois (visa touristique).
PACS	Mairie du domicile	Voir listes des pièces à fournir sur le site www.service-public.fr	Gratuit	Prendre RDV en mairie

Vous pouvez consulter pour vos droits et vos démarches sur le site : www.service-public.fr et le site : www.ardeche.gouv.fr

Carte d'identité

Je peux faire ma pré-demande en ligne et je note le numéro qui m'est attribué et/ou j'imprime le récapitulatif comportant un code-barres qui sera scanné en mairie.

J'identifie une mairie dans laquelle je peux faire ma démarche et où je peux prendre rendez-vous si le service est proposé.

Je dépose mon dossier complet au guichet de la mairie qui procède au relevé de mes empreintes digitales et qui vérifie mes pièces justificatives.

Mon compte usager me permet de suivre l'état d'avancement de ma demande.

Je suis averti de la réception de mon titre que je vais récupérer à la mairie.



Première étape pour tous les documents

- Je vérifie que l'adresse comporte le sigle gouv.fr
- Je vais sur le site de l'ANTS
- Je crée un compte ou je me connecte avec mes identifiants FranceConnect

Passeport

Je peux faire ma pré-demande en ligne et je note le numéro qui m'est attribué et/ou j'imprime le récapitulatif comportant un code-barres qui sera scanné en mairie.

J'achète un timbre fiscal sur le site <https://timbres.impots.gouv.fr/>

J'identifie une mairie dans laquelle je peux faire ma démarche et où je peux prendre rendez-vous si le service est proposé.

Je dépose mon dossier complet au guichet de la mairie qui procède au relevé de mes empreintes digitales et qui vérifie mes pièces justificatives.

Mon compte usager me permet de suivre l'état d'avancement de ma demande.

Je suis averti de la réception de mon titre que je vais récupérer à la mairie.



Permis de conduire

Je rassemble mes pièces justificatives scannées ou photographiées et j'obtiens ma photo numérisée auprès des cabines ou photographes agréés.

Je peux faire une demande d'inscription au permis ou une demande de titre en ligne.

En cas de vol, je le déclare auprès de la police ou de la gendarmerie. En cas de perte, je la déclare en ligne : Dans les 2 cas, j'achète un timbre fiscal en ligne.

Je fais ma demande en ligne seul ou en lien avec mon école de conduite <https://permisdeconduire.ants.gouv.fr>

Mon compte usager me permet de suivre l'état d'avancement de ma demande.

Je reçois mon permis à mon domicile.



Certificat d'immatriculation

Je peux faire une demande en ligne pour un/une :
- Duplicata
- Changement d'adresse
- Changement de titulaire
- Cession de véhicule
- Autre motif

Je fais ma demande en ligne <https://immatriculation.ants.gouv.fr>

En fonction de la demande, je m'authentifie grâce à France Connect ou au code joint lors de la réception du titre et je renseigne les informations nécessaires, notamment le numéro d'immatriculation.

J'imprime le certificat provisoire et le récépissé de dépôt de ma demande pour être autorisé à circuler. Dans le cas d'une cession, je récupère les documents nécessaires à la vente et un code de cession à remettre au vendeur.

Je reçois mon certificat d'immatriculation à mon domicile.



- Pour faciliter mes démarches, je peux faire appel aux professionnels de l'automobile. Pour le permis de conduire, lors de mon inscription, je peux autoriser l'auto-école à accomplir la procédure et à transmettre des justificatifs pour mon compte. Pour le certificat d'immatriculation, je peux faire appel à un professionnel de l'automobile qui peut réaliser les démarches à ma place. Je le trouve sur <https://immatriculation.gouv.fr>, rubrique « services associés » puis où « immatriculer mon véhicule ».
- Je peux également me rendre dans une préfecture ou dans les sous-préfectures équipées, pour utiliser un point numérique et effectuer mes démarches en ligne. Il me permet d'imprimer et de scanner mes documents et d'être accompagné dans les différentes étapes par un médiateur numérique.

Alerte frelons asiatiques

En 2018, plusieurs nids de frelons asiatiques ont été répertoriés sur la commune. Il est important que nous soyons vigilants afin d'éviter leur prolifération car les frelons détruisent les abeilles avec toutes les conséquences que cela engendre. Signaler le nid en mairie.

Les consignes de tri

www.sytrad.fr



Papiers et cartons



Je dépose dans le conteneur bleu

- Enveloppes, documents, magazines
- Cartonnages de boîtes en papier, carton ondulé
- Boîtes d'œufs, les couvercles des boîtes d'œufs sont à jeter
- Cartons de vitres

ASTUCE : il faut mettre les gros cartons en défilés.

Bouteilles plastiques Emballages métalliques Déchets alimentaires



Je dépose dans le conteneur jaune

- Bouteilles d'eau, d'huile ménagères
- Boîtes en aluminium, en acier
- Boîtes de conserve, canettes
- Flacons de produits ménagers
- Bouteilles de lait, de jus d'orange

ASTUCE : il faut placer dans le conteneur jaune la plastique en forme de bouteille et de flacon.

Emballages en verre



Je dépose dans le conteneur vert

- Bouteilles d'eau, vin, alcool, jus de fruit...
- Flacons cosmétiques, mousses...
- Pots de yaourt, pots de bébé...

ASTUCE : il faut placer dans le conteneur vert, les bouteilles, pots ou flacons avec contenu des produits alimentaires.

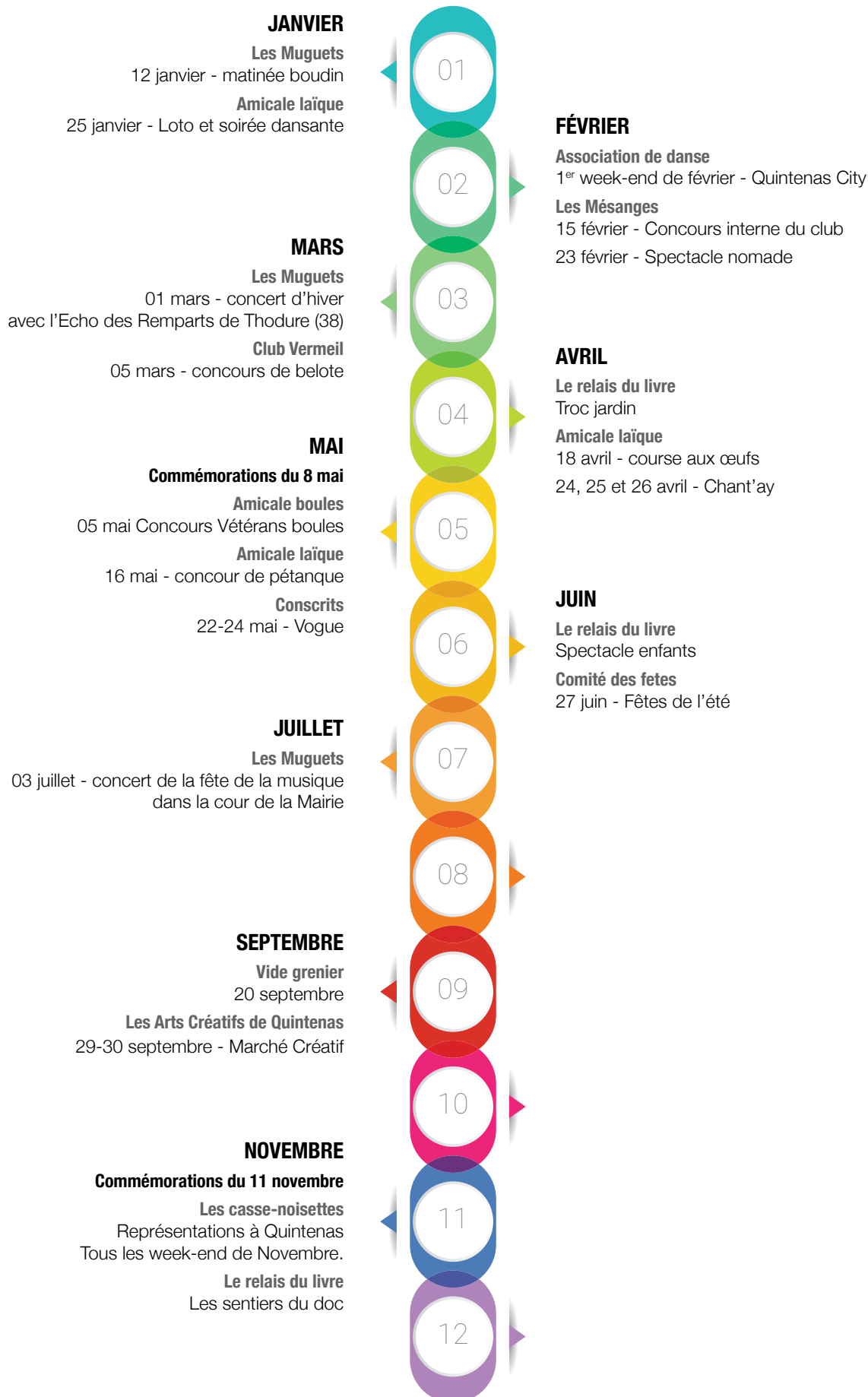
Ordures ménagères



- Piles de produits alimentaires, crème fraîche, glace...
- Bouteilles, sacs et films plastiques
- Bouteilles alimentaires en plastique et polystyrène
- Papiers et cartons souillés et déchirés
- Éponges, couverts d'œufs
- Filles à café, sachets de thé

ASTUCE : Pour éliminer le goût de la poubelle placez des déchets de nourriture dans un composteur individuel.

Calendrier Manifestations 2020



Etat Civil

Naissances

DESBOS-CHALAYE Martin, né le 05 février,
DE ROMELIA Léo, né le 13 mars
BRIAS Maël, né le 08 avril
AUCLAIR Nola, née le 29 avril
ROUZÉ Mano, né le 04 mai
VALENCONY Ethan, né le 16 mai
BRIAS Adèle, née le 02 août
SERAYET Mila, née le 24 août
PORTAL Inaé, née le 22 octobre
ROUSSET Joris, né le 28 octobre
MANIOULOUX Candice, née le 28 octobre
SERAYET Lilou, née le 05 novembre
KOTLAREK Jade, née le 15 novembre
DUCOIN Hortense, née le 17 novembre

Mariages

MANDON François et TEIL Corinne, le 02 février
BERTHAUD Nicolas et DUCROS Isabelle, le 22 mars
MESQUITA Mathieu et MOURRELON Jennifer, le 11 mai
DORY Cyril et CHABANOLES Claudine, le 15 juin
BÉSSÉAS Charles et BALANDRAUD Pascale, le 22 juin
GONZALEZ Jonathan et GRAND Céline, le 21 septembre

Décès

PIGEON veuve DUCOL Gabrielle, le 09 janvier
BOSC Alice, le 28 janvier
CLOT Jean-Yves, le 05 février
SASSOLAS veuve CLOT Yvette, le 01 mars
CLOT veuve DALLARD Régine, le 11 avril
SEITIER Albert, le 16 avril
BOSC Henri, le 28 juin
VIALETTE Louis, le 23 juillet
GARONNAT veuve BONNET Marie, le 15 août
BLANCHET Simone, le 17 septembre
GERY Michel, le 3 décembre



Marie-Rose Bonnet

13 Avril 1930 - 15 Août 2019

Marie-Rose BONNET était une fidèle membre du CCAS depuis plus de 30 ans. Elle était intarissable sur les familles de Quintenas. Marie-Rose était au si très attachée à sa paroisse par le fleurissement et l'entretien de l'église. Elle était engagée dans la pastorale de la santé et des funérailles.

Marie-Rose nous a quitté le 15 Août 2019, elle va beaucoup nous manquer.



Michel GERY

02 Septembre 1946 - 03 Décembre 2019

Il a été un serviteur de la commune, au conseil municipal depuis 1995 puis en qualité d'adjoint à l'urbanisme de 2008 à 2014.

Souvenir d'un homme courtois, agréable et disponible qui s'est dévoué sans compter au service de la collectivité.

Michel Gery s'est éteint à l'âge de 73 ans terrassé par la maladie.





INVITATION À LA POPULATION

Inauguration

- de la place de l'église et des espaces publics après rénovation
 - du programme d'accessibilité à mobilité réduite
 - des locaux associatifs (rez-de-chaussée mairie)
 - de la maison des jeunes
-

SAMEDI 25 JANVIER 2020 - 14h

en présence de personnalités et parlementaires

